

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERRUIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MED KHIDER BISKRA
FACULTE DES LETTRES, ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
ANTENNE DE L'UNIVERSITE DE BISKRA

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Magister
Option: Sciences du langage

ANALYSE DE L'ACTIVITE ENONCIATIVE DANS LA CHRONIQUE "Pousse avec eux" DE HAKIM LAALAM

Sous la direction de:
Pr. SAMIR ABDELHAMID

Présenté et soutenu par:
NOUREDDINE RAHMOUNE

Membres du jury:

Président:	Pr. BENSALAH BACHIR	Université de Biskra
Rapporteur:	Pr. ABDELHAMID SAMIR	Université de Batna
Examineur:	Pr. GAOUAOU MANAA	Université de Batna

Année Universitaire:2014/2015

DEDICACES

Je dédie ce travail à:

- ◆ *Mes chers parents*
- ◆ *Mon épouse*
- ◆ *Mes chers enfants Habib, Aymen, Nassrine et Massi*
- ◆ *Mes frères El Djamai et Abd El Hamid et leurs familles*
- ◆ *Ma sœur et sa petite famille*
- ◆ *Tous mes amis à Batna et à Ain Zaatout*
- ◆ *Tous les professeurs qui ont contribué à notre formation*

REMERCIEMENT

Que tous ceux qui nous ont aidés dans la rédaction de ce mémoire trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

- ◆ *Le professeur SAMIR ABDELHAMID, notre encadreur.*
- ◆ *Mon épouse pour sa bienveillance.*
- ◆ *Mes amis et mes collègues en Post-graduation, pour leurs suggestions opportunes.*

خلاصة:

تتميز كتابة الخطاب الإعلامي عموما والصحفي خصوصا بمبدأ الإستعجال والسرعة في نقل الخبر والتعليق عليه. إنطلاقا من هذه الخصوصية حاولنا في دراستنا هذه إيجاد العلامات التي تسمح للمخاطب بتسجيل حضوره لغويا في موضوع الخطاب إنطلاقا من نظريات تحليل الخطاب. فهي إذا محاولة لمعرفة الوسائل اللغوية التي تسمح له بإثبات حضوره وتواجده في نص الخطاب مع إبراز خصوصية أسلوبه.

لقد اعتمدنا في هذه الدراسة على التعليقات الصحفية للمعلق والصحفي حكيم لعلام التي تصدر في جريدة "لوسوار دالجيرى" الناطقة باللغة الفرنسية، اليومية الجزائرية، والتعليق الذي يحمل عنوان «Pousse avec eux».

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE -----	09
------------------------------------	----

PREMIERE PARTIE

APPROCHE THEORIQUE DE L'ENONCIATION ET DE LA CHRONIQUE

PREMIER CHAPITRE

LES DIFFERENTES APPROCHES DE L'ENONCIATION

I- Introduction -----	16
II- La communication linguistique-----	17
1- Le schéma de Jakobson-----	17
2- Le schéma de la communication de Catherine Kerbrat-Orechioni-----	18
III- Définitions de l'énonciation-----	19
1- Définitions linguistique de l'énonciation-----	19
2- Définition de l'énonciation selon l'analyse de discours-----	20
IV- Les différentes approches de l'énonciation-----	22
1- L'approche Anglo-saxonne. La pragmatique-----	22
2- L'approche française de l'énonciation -----	25
2-1- L'énonciation-----	25
2-2- L'énonciation version « Resreinte » version « Etendue » -----	27
V- Enonciation et analyse de discours-----	28
VI- Conclusion -----	29

DEUXIEME CHAPITRE

LA CHRONIQUE : DEFINITIONS ET FONCTION COMMUNICATIONNELS

I- Introduction-----	32
II- Genres journalistiques entre forme et contenu. -----	32
1- Rapporter des faits. -----	35
1-1- La brève. -----	35
1-2- Le reportage. -----	35
1-3- Le compte rendu. -----	36
1-4- L'entrevue ou l'interview. -----	36
2- Expliquer-----	36
2-1- L'enquête-----	36
2-2- L'analyse-----	37
2-3- Le portrait-----	37
3- Réagir : La lettre d'opinion -----	37
4- Commenter-----	37
4-1- L'éditorial. -----	37
4-2- La critique. -----	38

4-3- Le billet-----	38
4-4- La caricature-----	38
4-5- La chronique. -----	39
III - Définitions de la chronique par les théoriciens. -----	39
IV- Caractéristiques de la chronique. -----	41
V- Types de chroniques. -----	42
1- Spécialisé-----	42
2- Généraliste-----	42
3- En «bloc-notes» -----	42
VI- Les genres voisins. -----	43
1- L'éditorial. -----	43
2- Le billet. -----	43
3- Le commentaire-----	44
4- La tribune libre. -----	44
VII- Conclusion-----	44

DEUXIEME PARTIE

LA CHRONIQUE JOURNALISTIQUE : UNE ACTIVITE D'ENONCIATION

PREMIER CHAPITRE

LA CHRONIQUE COMME ORGANISATION LINGUISTIQUE

I- Introduction-----	48
II- Identification de la chronique-----	49
1- Caractérisation du journal-----	49
2- Présentation du chroniqueur-----	50
3- Mise en page de la chronique-----	51
III- Le paratexte journalistique-----	51
1- la topographie de la chronique-----	52
2- Titre et titraile-----	52
- Le titre-----	54
3- L'exergue -----	56
4- La phrase isolée-----	57
5- Le nom du chroniqueur-----	58
6- Signature-----	58
7- L'illustration -----	59
8- Les indications accessoires-----	59
IV- Corps de l'article-----	59
1- Structure des phrases-----	60
2- La phrase de clôture-----	61
V- Conclusion-----	62

DEUXIEME CHAPITRE

LA CHRONIQUE COMME INSTITUTION DE PAROLE

I- Introduction-----	64
II- La situation de communication -----	65
III- La situation d'énonciation de la chronique-----	67
IV- La mise en scène du journaliste-----	68
1- Les points de suspension et d'interrogation -----	70
2- Les points d'exclamation-----	72
3- L'humour-----	72
4- L'appel à la compétence du lecteur-----	76
-	
V- Enonciation dans la chronique et polyphonie -----	78
1- Positionnement théorique -----	78
2- Polyphonie énonciative-----	80
3- Discours rapporté -----	81
VI- Conclusion -----	88
CONCLUSION GENERALE -----	90
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES -----	93
ANNEXES -----	97

L'actualité et l'accessibilité des textes de la presse écrite sont des éléments importants dans leurs présent comme corpus d'études et d'analyse par les sciences du langage au cours de ces vingt dernières années, C'est en partie une riposte à la prédominance des textes littéraires dans les études de la langue écrite.

Cependant, des sciences de la communication, de la linguistique des textes, en passant par la linguistique de l'énonciation, la pragmatique et bien entendu l'analyse de discours, les méthodes d'analyse et d'identification des genres journalistiques se rejoignent dans leur intérêt pour les phénomènes de la production, de la caractérisation des genres et de la construction du sens.

En effet, on connaît la définition avancée par Emile Benveniste⁽¹⁾ dans « Les problèmes de linguistique générale » (1960) « l'énonciation et la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel » qui a marqué la naissance de la linguistique de l'énonciation. Les travaux de Catherine Kerbrat-Orechioni sur l'énonciation et la subjectivité dans « L'énonciation » (1984) ont permis à la linguistique de l'énonciation de se doter des moyens d'analyse appropriés des énoncés.

La linguistique de l'énonciation, la pragmatique, la linguistique des textes (les travaux de Jean Michel Adams), et l'analyse des textes de communication (les travaux de Patrick Charaudeau et de Dominique Mainguenu) ont permis à l'analyse de discours d'étudier les textes journalistiques. Le but de cette étude est de dégager les différents éléments qui interviennent soit dans leur production, soit leur caractérisation en fonction du degré d'implication du journaliste ou encore en fonction de leurs formes et de leurs contenus.

1 - Emile Benveniste, problèmes de linguistique générale, Ed, Gallimard, Paris, 1974, page 80.

La presse écrite, en particulier la presse écrite quotidienne, se caractérise par le traitement rapide des informations. Cette rapidité prévaut sur toute autre considération et détermine le plus souvent et en grande partie le choix d'un genre journalistique.

L'étude que nous esquissons ici s'intéresse à un type d'articles qui est déterminé, justement, selon le critère d'urgence : la chronique qui se définit par sa régularité, c'est l'article attendu d'un même journaliste, la chronique est un genre de la presse écrite, traditionnellement associé au pôle du commentaire, il est sans doute l'une des spécificités les plus marquantes et les plus visibles de la presse écrite.

C'est une étude qui s'inscrit dans le cadre d'une problématique générale de l'énonciation d'un point de vue de l'analyse de discours et de la linguistique de l'énonciation, elle tente de répondre à deux questions principales ; sous quelle forme se manifeste l'activité énonciative dans la chronique? Sous quel aspect se présente l'énonciateur dans l'article de sa chronique ?

Parmi les différentes manières de la manifestation de l'activité énonciative, nous retenons celle qui concerne les différents procédés linguistiques déictiques, modalisateurs par lesquels le chroniqueur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message journalistique et se positionne par rapport à lui.

Afin de pouvoir vérifier la problématique, nous pouvons formuler les deux hypothèses :

- La chronique se présente avec un paratexte. Celui-ci doit indiquer les différents éléments qui constituent le cadre énonciatif, la situation de communication, les protagonistes du discours et les conditions générales de la production et de réception du message.
- L'existence d'unités textuelles repérables dans la chronique qui fonctionnent comme des marques et des indices de l'inscription du sujet de l'énonciation.

Une remarque qui nous semble importante à exposer, concernant l'analyse des articles de presse est celle qui se rapporte au clivage d'objectivité et de subjectivité qui détermine le degré de crédibilité d'un article journalistique, voire d'un organe de presse, caractéristique de la presse anglo-saxonne où le rôle d'un journaliste se limite uniquement à rapporter l'information comme elle était présentée aux lecteurs, même dans les articles de commentaire et d'analyse, sans porter jugement et sans qu'il ne donne son avis ou qu'il ne prend position, cette crédibilité n'est pas l'objet de notre étude.

Définir la chronique comme une écriture de l'urgence consiste surtout à la différencier des autres articles journalistiques qui peuvent traiter d'un événement passé, présent ou futur, la chronique est dans la majorité des cas un commentaire instantané.

La chronique est, aussi, un rendez vous régulier d'un journaliste avec ses lecteurs et qui porte sa signature, éthiquement et juridiquement il est le seul responsable de son article et non la rédaction ou le journal, il n'engage que sa personne.

Dans notre étude, nous examinerons la chronique comme une activité énonciative tout en fixant les deux objectifs suivants :

- Vérifier le degré d'implication de l'auteur de la chronique dans son article à partir de l'activité énonciative.
- Analyser la chronique en identifiant des procédés linguistique qui permettent au journaliste d'imprimer de sa marque l'énoncé.

Nous partons des travaux de Dominique Maingueneau portant sur l'analyse des textes de communication dans une perspective d'analyse de discours en s'appuyant sur des conceptions d'autres spécialistes francophones qui ont traité l'énonciation et l'analyse des genres journalistiques.

Nous essayons de soumettre l'activité énonciative dans la chronique à une approche d'analyse de discours qui tient compte des procédés de l'analyse de l'énonciation, et de décrire comment l'acte d'énonciation permet à l'auteur de prendre partie dans son énoncé.

La chronique que nous avons choisi est un essai signé par un chroniqueur algérien HAKIM LAALAM et qui paraît régulièrement sur la page vingt quatre du quotidien national algérien d'expression française "LE SOIR D'ALGERIE", dont le titre est "pousse avec eux" notre corpus se limite dans le temps, c'est-à-dire les chroniques publiées durant le mois de décembre en l'an deux mille six, soit vingt deux articles.

La présente recherche se compose de deux parties : la première partie est d'ordre théorique, le deuxième est d'ordre pratique.

Dans le premier chapitre de la première partie , nous aborderons le concept clé du travail, l'énonciation, pour le définir et apporter des éclaircissements concernant ce terme. Nous essayerons encore de détailler la notion de l'énonciation et sa conception problématique en tenant compte des différentes approches de l'énonciation linguistique.

Nous consacrerons le deuxième chapitre aux différents genres journalistiques et à l'écriture de presse. Par la suite, nous déterminerons la chronique, sa définition et ses fonctions communicationnelle.

La deuxième partie de ce travail sera réservée à la vérification des hypothèses proposées sur les chroniques de notre corpus.

Le premier chapitre sera consacré à dégager la forme des chroniques et le contexte d'énonciation, c'est-à-dire la chronique comme une organisation linguistique.

Le dernier chapitre de cette partie sera réservé à rendre compte des modalités d'écriture et de la manifestation de l'activité énonciative .Et de prendre en compte le rapport de l'instance énonçant par rapport à ce qu'elle a effectivement produit : la chronique comme institution de parole.

I- Introduction

Louis XII autorisa, en 1631 Théophraste Renaudot de publier le premier numéro de son hebdomadaire la Gazette.

Il vient en effet de lui accorder le privilège exclusif de «faire imprimer et vendre par qui et ou lui semblera les nouvelles gazettes et récits de tout ce qui s'est passé et se passe tant en dedans qu'en dehors de royaume».

Répondant au besoin d'information de la population, ou plus ou moins d'une partie de celle-ci, dont elle contribue à former l'opinion. La presse moderne vient de naître. Elle est là pour rapporter les faits mais n'en garantit pas l'authenticité.

Le journaliste travaille très souvent dans l'urgence de l'écriture qui l'handicape, par manque de temps, de croiser ses sources et d'établir une vérité indiscutable le rend, en effet différent de l'historien.

Le métier du journaliste est lié au droit à l'information et à la libre communication des pensées et des opinions et à la critique garantie par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ratifiée par tous les pays adhérant à l'O.N.U.

II- Genres journalistiques entre forme et contenu.

« Traiter l'information, c'est-à-dire- au sens propre- donner une forme à l'actualité, consiste à choisir un angle et à respecter les canons des genres d'écriture les plus adaptés, tout en restant conforme à la forme à la ligne éditorial du journal» ANTOINE MERCIER.⁽¹⁾

1- Antoine Mercier: « L'écriture journalistique », in file:///B:/L l'écriture journalistique. Htm consulté le 08/01/2008.

Le discours journalistique est une langue citation entre coupé par des reportages, des interviews et se mélange avec des voix qui viennent de l'extérieur de la rédaction (voix off). Sans citer l'influence dramatique produite par la mise en scène journalistique et le choix des informations à mettre à la une du journal.

L'analyse de discours journalistique pose une problématique essentielle qui réside dans l'articulation des réponses aux questions suivantes: sur quoi va-t-on écrire? (sujet) Que va-t-on écrire? (contenu), à quoi va-t-on écrire? (lecteur), dans quel genre journalistique? Pourquoi va-t-on écrire? (la fonction de l'écrit).

La réponse possible à ses questions nous conduit à chercher la relation qui existe entre le genre d'expression et le contenu informationnel.

Approche de définition des genres journalistiques.

Toute approche de définition des genres journalistiques se heurte à un ensemble de difficultés car elle essaye de faire un rapprochement théorique dans une question d'une complexité extrême. Ces difficultés résident dans les formes des écrits journalistiques de l'angle des éléments qui les rapproches et les éloignes à la fois.

Les genres journalistiques.

Les genres journalistiques sont des catégories utilisées par les journalistes pour caractériser la forme que prendront leurs textes. A chaque genres correspondent non seulement une forme précise, mais aussi des fonctions bien distincts.

«Les genres journalistiques, c'est-à-dire les différents manières de rédiger un article, sont l'un des points forts de l'écriture de presse, à laquelle ils confèrent

diversité et originalité» ⁽¹⁾ De l'éditoriale à la dépêche d'agence, les genres journalistiques servent à exprimer un opinion comme résumer brièvement une nouvelle.

Le type de communication que désire établir un journaliste détermine le plus souvent le genre journalistique pour chacun de ces articles. Certains genres journalistiques relèvent du "journalisme assis", c'est-à-dire celui qu'on pratique et qu'on réalise au bureau et qui requiert un certain talent d'écrivain: C'est par exemple l'éditorial ou la chronique.

D'autres relèvent du journalisme d'investigation et de terrain et nécessitent de savoir dénicher et de recueillir l'information: le plus célèbre est sans doute le reportage.

« Genres «assis», genres «debout»: pour différencier les articles qui peuvent être réalisés au bureau, avec tout au plus l'aide de téléphone, comme la brève, le filer la revue de presse, le résumé de document... de ceux qui nécessitent d'aller « sur terre» à la rencontre des lieux, des personnes, des événements et des situations» ⁽²⁾

Généralement la collecte des informations achevée, le journaliste peut choisir le genre journalistique à adapter, mais parfois, certains genres sont affectés aux mêmes personnes, notamment pour les genres liés à l'opinion comme l'éditorial, la chronique et la critique.

« La panoplie des genres journalistiques est plus étendue qu'on ne le pense généralement à priori» partant de ce constat de YEVES Agnès ⁽³⁾, a nous avons

1 - Yves Agnès, « Manuel de journalisme », Ed Média plus 2009, Blida, Algérie. P 200

2 - Ibid, Page 202.

3 - Opcit, P 203.

classé les types d'articles en familles en fonction des attitudes journalistiques relativement différenciées.

1- Reporter des faits.

Ce sont des articles d'informations strictes, écrits à partir des données de base communiquées au journaliste par les agences de presse qu'il complète par un travail rigoureux et personnel.

1-1- La brève.

Comme son nom l'indique, la brève est un texte court. Elle livre une information très concise, sans titre, qui répond aux questions qui?, quoi?, où?, quand?, et pourquoi?. Auxquelles répondent les journalistes dans la plupart de leurs articles.

Les brèves fournissent de l'information sur l'actualité. Elles couvrent toutes gammes de sujet, des faits divers à l'actualité internationale.

1-2- Le reportage.

Le reportage est un moyen de transmission de l'information fort répandu. Son objectif est de faire connaître des informations collectées en un ou des endroits, tout en recréant l'atmosphère qui y régnait.

Lors du reportage le journaliste amasse des renseignements auprès des gens, mais il se sert aussi de son sens de l'observation lors de la rédaction de son article, il utilise abondamment les descriptions qui permettent au lecteurs de se construire une image de la situation.

1-3- Le compte rendu.

Le compte rendu doit être le plus précis et plus neutre possible. A la différence du reportage, il donne des informations factuelles, sans que la personnalité de l'auteur ne transparaisse.

1-4- L'entrevue ou l'interview.

L'entrevue consiste à recueillir les propos d'une personne dans le but de les publier. Selon son statut, sa profession, son expertise, les dires de cette personne constituent une source d'intérêt pour le lecteur. Le type d'écriture relié à l'entrevue n'est pas descriptif mais plutôt explicatif.

Ce sont les paroles de la personne interviewée qui constituent le corps du texte. Lorsque le journaliste retranscrit une entrevue, il doit faire très attention de bien rapporter les paroles de la personne interviewée. Le nom respect cette règle pourrait nuire à la crédibilité du journaliste.

2- Expliquer

2-1- L'enquête

Le but de l'enquête est de faire le tour du sujet.

Elle pose un problème et elle cherche à l'étudier, à l'expliquer, en donnant un maximum d'informations pour éclairer le lecteur.

Les enquêtes traitent des questions sociales, économiques, culturelles.

Pour produire une enquête une problématique doit être définie, puis déterminer les différents angles qui pourraient l'éclairer.

2-2- L'analyse

L'analyse est un des genres les plus répons dans la presse écrite. Un des plus exigeants également. Elle consiste à tenter d'éclairer un sujet en l'étudiant en profondeur.

2-3- Le portrait

Le portrait tient à la fois du reportage, de l'enquête et de l'interview. Le journaliste a rencontré son personnage, l'a interviewé. Il a effectué des recherches sur lui et cherché à mieux le connaître. Il en donne un image vivante en reprenant en partie ses paroles ou des faits qui éclairent sa personnalité.

3- Réagir

1- La lettre d'opinion

Les journaux et les magazines comportent une section réservée aux commentaires des lecteurs. Le genre de textes qui y est le plus souvent publié est la lettre d'opinion. Cette lettre présente le point de vue du lecteur sur un sujet traité à l'intérieur de la publication, ou qui pourrait intéresser le public en général. La lettre peut vanter, condamner, analyser, faire le point sur des idées, des événements, des actions.

4- Commenter

4-1- L'éditorial.

L'éditorial est un texte d'opinion qui présente la position d'un journaliste ou de l'éditeur d'un journal. Il s'agit d'un article qui engage le journal qui occupe souvent une place de choix à l'intérieur de la publication.

L'éditorial d'un quotidien ou d'un hebdomadaire donne le point de vue de l'éditeur et engage le journal. Il peut ne pas être signé comme dans la presse anglaise car c'est toute l'équipe du journal qui endosse ses propos.

Dans les journaux français, par contre, il peut être signé par "le rédacteur", le rédacteur en chef, un chef de rubrique ou par leur auteur. Les éditorialistes jouent un rôle très important dans la société en prenant part régulièrement aux grands débats publics et ils contribuent à façonner l'opinion. Les éditoriaux des grands journaux sont lus attentivement par les acteurs sociaux, notamment les politiques.

4-2- La critique.

La critique est un texte d'opinion sur une connaissance souvent très approfondie d'une discipline artistique, comme la littérature, la musique, le cinéma... La critique relève les points forts et/ou les points faibles du sujet abordé. Une bonne critique laisse généralement beaucoup de place aux exemples et aux descriptions.

4-3- Le billet

Le billet est un texte d'opinion, généralement court, qui traite sur un ton humoristique, voire fantaisiste, un sujet d'actualité ou un sujet secondaire.

4-4- La caricature

La caricature appartient à la catégorie des "textes d'opinions" c'est un dessin qui paraît à la une ou dans les pages intérieures. Elle suit l'actualité dont elle reprend et commente les faits essentiels avec un humour par fois corrosif.

Notons que pour comprendre une caricature il faut suivre l'actualité car la caricature condense beaucoup d'informations et intègre souvent des jeux de mots.

4-5- La chronique.

Contrairement à l'éditorial, la chronique est un texte d'opinion qui n'engage pas le journal ou l'émission dans laquelle elle est diffusée, ce qui laisse théoriquement à son auteur une plus grande liberté. Les chroniques peuvent couvrir différents sujets: de la politique aux manifestations artistiques.

Pour conclure ce bref aperçu sur les genres journalistiques nous dirons que l'étude des genres journalistiques ne s'intéresse pas à la façon de leur classification mais à faire ressortir l'enchaînement de leur production et les fondements logiques sur qui elle base.

L'analyse des pratiques logiques des journalistes comme activité productrice des "normes" des genres, nous conduit à dire que les genres journalistiques sont le fruit de croisement des pratiques sociales et de la pratique langagière productrice des discours journalistiques.

III - Définitions de la chronique par les théoriciens.

Afin d'essayer une définition de ce genre, voyons d'abord du côté du dictionnaire le petit Larousse « *Rubrique de presse (journal, revue, etc) consacrée à l'actualité dans le domaine particulier, chronique politique, sportive*» ⁽¹⁾ On notera que cette définition met l'accent sur deux éléments fondamentaux qui sont premièrement le genre journalistique et la spécialisation de la chronique au domaine particulier de l'écriture de presse.

1 - Le petit Larousse illustre, Ed LAROUSSE, Paris, 2006, P 215.

Du côté des théoriciens et des définitions qu'ils ont élaborées des genres journalistiques, la plupart d'entre eux considèrent la chronique comme l'expression d'un point de vue particulier avec un style particulier et humoristique est souvent divertissante. Rendez-vous régulier d'un journaliste avec son public. C'est le cas de Broucker.

« L'article dans lequel une « signature » rapporte ses observations, impressions et réflexions au fil du temps passé]...]. C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. L'auteur en question, qui d'ailleurs peut-être ou ne peut pas être un journaliste, ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur »⁽¹⁾

Le chroniqueur est parfois extérieur à la rédaction; il s'agit alors d'un auteur célèbre, d'un écrivain connu, d'un expert renommé etc. la chronique se distingue par son style, qui est souvent plus formel, plus soutenu, difficile, plus littéraire.

« Un journaliste chevronné, un intellectuel, une personnalité qui « a une plume » donne régulièrement son avis sur l'actualité en général, celle d'un secteur ou d'un sujet de son choix. »⁽²⁾

Cette définition d'Yves Agnès qui donne de la chronique nous éclaire sur ce genre particulier qui reste un texte d'opinion et de commentaire qui n'engage pas le journal, ce qui laisse théoriquement à son auteur une plus grande liberté. Le chroniqueur peut couvrir différents sujets de la politique aux manifestations

1 - JOSE DE BROUCKER, « Pratiques de l'information et écriture journalistiques », Ed CFPJ, Paris , P 207.
2 Opcit, P 212.

artistiques. Nous pouvons ajouter aussi que les chroniqueurs spécialisées, comme les chroniqueurs politiques, peuvent aussi traiter de la culture, de l'économie mais sous un angle politique.

Pour conclure nous dirons que la chronique reste comme un article spécialisé qui rapporte les informations les plus récentes sur un sujet particulier avec une opinion et un commentaire personnel qui n'engage que son auteur.

IV - Caractéristiques de la chronique.

Nous allons essayer de donner les caractéristiques fondamentales de la chronique.

Du point de vue topographique, la chronique occupe une place stable dans le journal c'est-à-dire une unité de temps et de lieu même journal, même page, et même place dans la page).

Du point de vue typographique, une chronique a toujours un sur titre immuable de parution en parution, le nom du chroniqueur et sa photographie. Elle peut être mise dans un encadré et l'écriture en alternance entre le gras et l'italique.

Du point de vue situationnel unité de l'auteur, c'est le rendez-vous régulier d'un auteur avec ses lecteurs c'est-à-dire le même auteur qui écrit les chroniques.

Unité de ton, le chroniqueur est souvent un humoriste à la plume légère parfois fielleuse.

« L'écriture est très différente d'un auteur à un autre certains adapte le ton froid de l'analyse, d'autres le verve du polémiste, d'autres une manière plus intimiste...»⁽¹⁾

C'est le plaisir l'humour et l'agréabilité en plus de celui des idées que cherche le lecteur dans la chronique.

- La diversité des sujets: Les sujets sont très divers d'une chronique à une autre et souvent à l'intérieur d'une thématique large.

- Du point de vue énonciatif, on trouve un grand investissement d'un chroniqueur dans ses propos, Un soin tout particulier est accordé à la fin de la chronique car elle expose un point de vue inattendue voir surprenant.

V- Types de chroniques.

Yves Agnès et Jean Michel Croissandeau ont établie trois types de chronique.⁽²⁾

1- Spécialisé, Ce sont les chroniques axée sur l'actualité d'un secteur particulier: la politique, bien sur, ou la musique, le cinéma, mais aussi bien l'économie, la science, les questions de société, le jardinage...

2- Généraliste, abordant n'importe quel thème lié à l'actualité mais avec un seul sujet par article. Celui-ci est souvent proche de l'analyse, mais traite de manière plus subjective.

3- En «bloc-notes», la chronique comporte plusieurs sujets, puisés dans l'actualité de la période (la semaine le plus souvent, et le plus souvent présentés soit par la date soit par le thème.

1 -- Agnès Yves et Manuel Croissan, « lire le journal », Ed RP Lobies, 1979, P81.

2 -- Idib, P57..

VI- Les genres voisins.

1- L'éditorial.

On peut définir l'éditorial comme un article qui prend position sur un fait d'actualité et qui engage la responsabilité moral du journal. L'éditorial occupe toujours une même place dans le journal, son positionnement permet son repérage: il est normalement situé en première page et en encadré mais on le trouve aussi dans les pages intérieur. Par ailleurs sur le plan énonciatif, ce genre journalistique de commentaire se caractérise par un engagement marqué de l'instance énonciative.

Sur le plan stylistique, l'éditorial se signalerait par le ton vigoureux et le registre soigné. Sa visée dominante est argumentative et son objet et toujours un événement significatif de l'actualité.

« L'éditorial implique une responsabilité, au sens presque juridique du terme. L'auteur doit argumenter, développer logiquement sa pensée. L'éditorial tient de la démonstration, du syllogisme»⁽¹⁾

2- Le billet.

Il s'agit d'un court article, et même très court: de dix à quinze lignes, qui exprime une opinion, avec une vision inattendue d'un fait d'actualité. Souvent encadré et mis en italique, qui présente de façon humoristique légère un événement d'actualité, un sujet d'intérêt humain.

« Le billet est un article court, et même très court: de dix à quinze lignes, qui exprime une opinion, avec une vision inattendue d'un fait d'actualité. C'est le

1 - ANTOINE FREDERIC ET ALII, « Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme », Ed Louvian. La Neuve, 1995, P68.

clin d'œil d'un observateur non-conformiste. Il révèle le sens caché, voire le non sens des évidences convenues.»⁽¹⁾

Le billettiste, en nous faisant part de ses impressions et réactions face à un évènement, on à la suite d'une expérience personnelle, on trouve aussi un grand investissement de celui-ci dans ses propos.

3- Le commentaire

Proche d l'éditorial, se trouve un genre désigne sous l'étiquette de commentaire qui se distingue du premier parce que sa signature, toujours présente n'implique que pas la rédaction toute entière. Il traite d'une information déjà traité sur la même page. Il se caractérise par son aspect bref, par la forte implication de l'auteur et parfois par un certain degré d'humeur. Il est écrit dans un style soutenu.

4- La tribune libre.

La tribune libre est une «prise de position ou réflexion qui n'engage pas la rédaction par un intervenant extérieur au journal. Elle se caractérise par un engagement énonciatif assez marqué et recourt à un style soutenu.

VII- Conclusion

Le discours journalistique se caractérise par la diversité des genres qui détermine d'une part la forme de l'article et d'autre part le contenu de celui-ci.

On a pu identifier la chronique journalistique comme un article de commentaire et d'analyse qui permet une mise en scène journalistique particulière de l'énoncé d'un article.

1 - José de Broucker, « pratique de l'information et écritures journalistiques », Ed CFPJ, 2001, P207.

C'est un article qui permet à un journaliste d'exprimer une opinion et de prendre position sur une information de l'actualité.

On a pu, aussi, constater dans les définitions des théoriciens que la chronique est un genre journalistique d'expression de points de vue relativement libre à l'intérieur même d'un journal, sans engager la responsabilité de la rédaction, et qui permet à son rédacteur de s'entretenir selon son humour avec les lecteurs.

I- Introduction

Un énoncé n'est pas seulement une suite de phrases, douées de sens, indifférentes à leur support de transmission, le mode de manifestation matérielle de discours est très important.

« Aujourd'hui, on est de plus en plus conscient que le médium n'est pas simple moyen de transport pour le discours, mais qu'il contraint ses contenus et commande les usages qu'on peut en fait. [...] une transformation important du médium modifie l'ensemble d'un genre de discours »⁽¹⁾.

Le support matériel d'un article journalistique joue un rôle essentiel dans son interprétation car « *La communication n'est pas, en effet, un processus linéaire* »⁽²⁾, c'est-à-dire que le journaliste en éprouvant le besoin de communication, de s'exprimer, il conçoit un sens puis il choisit un genre de discours journalistique puis il rédige son article qu'il diffuse par la suite et enfin "l'hypothèse" rencontre avec un lecteur.

Le mode de manifestation matérielle de l'article et de sa réception ne sont pas accessoires mais qu'ils sont essentielles et qu'ils conditionnent la constitution même de l'énoncé et façonnent le genre de discours journalistique.

Un article de presse est un énoncé de style écrit, imprimé dépendant du journal dans le quel il apparait et occupe un certain espace, un article doit nécessairement contenir les éléments qui permettant son identification et son déchiffrement.

1 - D. Maingueneau. « Analyse les texte de communication ». Ed. NATHAN. Paris 2000. P 57.

2 - Ibidem.

On peut dire que les éléments qui forment la spatialité d'un énoncé journalistique (l'espace, les icones) à qui on peut ajouter le paratexte « *On appelle "paratexte" l'ensemble des fragments verbaux qui accompagnent le texte proprement dit ; il peut s'agir d'unités vastes (préfaces, texte de couverture ...) ou d'unités réduites : un titre, une signature, une date, un intertitre, un nom de rubrique...* » ⁽¹⁾ Et qui l'accompagnent sont fondamentales, ils servent d'intermédiaire, dans la compréhension et de l'interprétation d'un article.

Ces paramètres textuels définissent le "versant social" de l'activité énonciative, le positionnement offre l'avantage de caractériser l'activité avant tout comme une activité sociale.

II- Identification de la chronique

1- Caractérisation du journal

L'année 1989 a vu la naissance, en Algérie, d'une nouvelle génération de presse écrite, c'est une presse qui se réclame "indépendante", Elle a soulevé de grands espoirs dans l'opinion algérien par sa "liberté" de ton et son exposition des opinions et des préoccupations tués durant des décennies.

Dans cette ouverture médiatique à la presse "indépendante" et né le Soir d'Algérie en 1990 comme le premier quotidien indépendant.

« *Le Soir d'Algérie peut être considéré comme le premier quotidien et c'est Maamer Farah qui a eu l'idée de le crée* » ⁽²⁾.

1 - Op cit, P 66.

2 - Maamer Rabah. « La presse algérienne. Journal d'un défi ». Ed Chihab 2002. Alger. P 79.

Le 03 septembre 1990, avec 20000 exemplaires, le soir d'Algérie arrivent sur les étales des kiosques et des buralistes, c'est le premiers tirage, après le numéro zéro qui a fait son apparition le 10 mai de la même année.

C'était un grand journal du soir, mais les contraintes des imprimeries et de la distribution ont poussé le journal à changer de créneau et de devenir un quotidien du matin, en octobre 2001.

Le soir d'Alger est une publication générale dite « Horizontale » c'est-à-dire qui s'intéresse à tous les thèmes de l'information, il appartient à la presse quotidienne nationale.

La forme du journal est tabloïde avec ses 24 page, sa conception comporte de grands titres et de grosses manchette en une, des rubriques stables comme la rubrique très célèbre du journal en deuxième page « Périscopes » et la rubrique Réflexion de la page 24 qui comporte la chronique « Pousse avec eux » en plus des rubriques nationale- internationale- régionale- sport et détente.

2- Présentation du chroniqueur

Les chroniques « Pousse avec eux » en page 24 du journal le Soir d'Algérie sont l'œuvre du journaliste et chroniqueur Hakim L'Aalam, titulaire d'un troisième cycle en linguistique, en plus de ses chroniques qu'il publié quotidiennement au journal, il est l'auteur de plusieurs publications :

- Le nez et la perte, Alger 1999.
- Le nez et la perte fin et suite, Alger 2000.
- Le nez et la perte la compile, Alger 2001.
- Les enseignes en folies.

Les chroniques « pousse avec eux », Alger 2007 qui regroupe l'ensemble des chroniques publiées de 2001-2002-2003-2004-2005 et 2006 c'est-à-dire six volumes.

3- Mise en page de la chronique

La chronique est située en page vingt quatre du journal dans la rubrique réflexion, elle occupe le dernier tiers de la page et elle s'étale en longueur, Elle est délimitée souvent par une réflexion dans la partie supérieure et d'une publicité par le bas.

III- Le paratexte journalistique

Dans *Seuils* (1987), G.Genette a présenté la première étude systématique de la notion de paratexte dans les champs de la production littéraire, dans les *News Discours* F.Frandsen a donné une approche plus systématique du paratexte et a montré en quoi un texte journalistique doit être perçu comme un système complexe dans le quel il se trouve et qu'il constitue partiellement.

L'article journalistique (le texte) est un tout complexe et qui ne peut être appréhendé que comme tel, Il est déterminé par une topographie (mise en page), une typographie (mise en forme), un paratexte et un texte (corps de l'article) la définition du paratexte journalistique, à partir de ce constat, peut être comme suit : c'est l'ensemble des éléments qui se rattachent à l'article et qui lui sont liés pouvant orienter et guider le lecteur pour l'influencer et le stimuler à la lecture de celui-ci.

U. Tumarla⁽¹⁾, à la différence de F. Frandsen considère le péri-texte comme une unité autonome, mais non indépendante, de son objet :

« Le péri-texte journalistique regroupe les unités rédactionnelles et non rédactionnelles qui précèdent, entourent ou s'intègrent au corps de l'article, ces éléments peuvent être subdivisés en deux catégories : la péri-texte du journal et péri-texte de l'article ».

A partir de cette citation, on peut déduire que le texte ou l'article journalistique est la somme des différents éléments qui précèdent, s'intégrant en entourent (sur titre- titre- sous titre-chapeau – signature- légende- indication- accessoires, etc.), c'est-à-dire le péri-texte et le corps de l'article.

1- La topographie de la chronique

La chronique "pousse avec aux" occupe une place stable dans le journal, toujours en page 24 et dans le même espace en bas de cette même page.

Elle est encadrée ce qui permet de la distinguer des autres articles avec un fond bleu après l'introduction de la couleur dans le journal, elle comporte un dessin "Caricatural" du journaliste avec sa corpulence robuste en train de fumer son "thé".

2- Titre et titraille

Les titres ont une place particulière dans un article, les dictionnaires de langue définissent le titre comme une expression ou une phrase généralement en gros caractères, le titre est donc la "vitrine" qui présente un article de journal.

1 - U. Tumarla. U. « le discours direct de la presse écrite. Un lieu de localisation de l'écrit un fait de la langue ». N°13. Ed Maison des sciences de l'homme. Paris. 1999. P 46.

La place particulière qu'il occupe dans un article, le titre présente des caractères particuliers, d'abord physiquement, il est détaché du corps du texte, ensuite typographiquement (caractères gras et/ou souligné et/ou numéroté) enfin syntaxiquement.

Le lieu du titre journalistique selon G. Auclair ⁽¹⁾ comporte un emplacement presque obligatoire est possiblement redondant, l'usage étant alors de la place en haut de l'article, le plus souvent en milieu ou par fois en côté gauche.

Les fonctions que doit remplir un titre sont essentiellement : la fonction référentielle (il doit informer) et la fonction conative (il doit impliquer) et la fonction poétique, c'est-à-dire susciter l'intérêt ou l'admiration, dans l'écriture journalistique selon Furet ⁽²⁾, le titre doit remplir cinq fonction essentielle : accrocher le regard des lecteurs, permettre le choix de lecture, donner envie de lire l'article, contribuer à l'image du journal, et structurer la page.

La forme des titres dans les articles journalistiques se caractérisent par une syntaxe particulière spécifique au style journalistique, et des conventions que le journaliste doit observer, l'objectif par le recoure à des structures grammaticales spécifiques où il n'est pas possible de décrire les syntagmes à cause de la forme des blocs, est la concentration sur l'essentiel : "dans le titre, ce qu'il [le lecteur] veut, c'est du béton, du massif, à la limite, que chaque mot apporte une information"⁽³⁾, la recherche de la condensation d'information poussent les

1 - Auclair. G , « le mana quotidien. Structure et fonction de la chronique, des faits divers ». Ed Anthropos. Paris.1970. P88.

2 - Furet. C , « le titre pour donner envie de lire ». Ed CFPJ. Paris. 1995. p 102.

3 - Voirol. M, « Guide de la rédaction », Ed CFPJ. Paris. 1995. P 124.

journalistes, dans l'écriture d'un titre, à essayer de créer « *une illusion d'oralité en se servant des termes argotique et des structures syntaxiques abrégées* »⁽¹⁾.

Quant à l'emploi des signes de ponctuation dans les titres, il n'y en a pas souvent, sauf des points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension.

La chronique de Hakim L'Aalam comporte un titre immuable de parution en parution qui est placé dans un encadré rectangulaire rouge, il est écrit en blanc et en caractères majuscules, ce titre générique est le suivant "POUSSE AVEC EUX !".

Le sens des titres conforme Voirol cité ci-dessous ou en remarque une nette illusion à l'oralité algérienne où le chroniqueur fait appel à une expression populaire qui veut dire à peu près "vous pouvez les aider mais sans que vous ne puissiez rien faire". Cette expression est un idiotisme car c'est une construction de la langue " Algérienne" et qui ne possède d'équivalent formel exact en traduction en langue française.

2-1- Le titre

Accrocher le regard du lecteur, au premier niveau de lecture lors du feuilletage du journal est la fonction première du titre, les titres de la chronique occupent un lieu en haut de l'article au milieu toujours, des caractères gros et gras pour qu'il soit vu au premier, par cette mise en page des titres le chroniqueur se positionne dans l'esprit et le modèle actuel de la presse écrite.

La syntaxe des titres est très variée, nous pouvons remarquer la liberté que trouve le journaliste dans le choix des structures grammaticales. « *C'est celui*

1 - Ibid, p 126.

qui propose les solutions les plus originales, et toute innovation doit être adopté dans la mesure du possible avec le souci constant du plaisir du lecteur ».

On trouve dans les titres de notre corpus soit :

- des titres en arabe transcrit directement en caractères latins.

"HARB EL KHAMR", "AKHTINI NAKTIK", "EDDAB RAKEB MOULAH".

- des phrases interrogatives "on fait quoi maintenant ?"

"Rédiger un communiquer, est ce si possible".

- des phrases impératives

"Boycottons le code-barres palestinien"

- des phrases de l'oralité

"ME KE se passe-t-il ?"

- des syntagmes verbaux avec omission de la copule

"Le temps du aveux"

- des titres nominaux (la nominalisation)

"Délit de recel " - "bonnes nuits les coquins !"

- des phrases verbales de type déclaratif

"La petit montagne qui accouche de la très petit souris " - "je te présente ton nouveau PAPA"

Pour les signes fréquents dans les titres, on remarque que Hakim Lâalam utilise souvent à la fin du titre le point d'exclamation. Sur les vingt deux, alors que les quatre restant portant un point d'interrogation.

3- L'exergue

Yves Agnès ⁽¹⁾, dans son manuel de journalisme, précise que le chapeau qui donne un aperçu du sujet traité dans les lignes de l'article, doit être placé uniquement dans les articles, c'est-à-dire ceux qui atteignent ou dépassent deux feuillets. Hakim Lâalam, en respectant cette règle d'usage, introduit dans ses énoncés l'exergue.

L'exergue dont l'étymologie de ce mot est grec et qui veut dire hors de l'œuvre, désigne dans son sens propre, le petit espace hors d'œuvre qui se pratique dans une médaille, pour y mettre des inscriptions (la date par exemple).

Aussi, l'exergue est employé dans les textes comme une inscription en tête d'un ouvrage afin d'apporter des informations complémentaires mais préalables pour la compréhension de la suite de ces derniers.

La place que occupe l'exergue dans la chronique "pousse avec eux" est détachée de l'article, juste au-dessus de la première colonne, écrite en caractères maigres en bas du titre, il est constitué d'une ligne à deux mais qui ne dépasse pas les trois lignes à la longueur de la colonne.

Un exergue se caractérise par une multiplication des signes de ponctuation, les guillemets, les points de suspension, point d'exclamation, le point d'interrogation qui met en évidence une conversation rythmée.

On pourra dire que l'idée développée dans l'exergue est prise sur le vif de l'actualité et que cette ponctuation a une valeur émotive, c'est-à-dire essayer de provoquer les émotions du lecteur.

1 - Yves Agnès, « manuel du journalisme ». Ed Média Plus, Blida, P 164.

4- La phrase isolée

On remarque toujours dans les chroniques une construction isolée située entre l'exergue et le corps de l'article écrite en caractères gras.

C'est une phrase détachée de son contexte, c'est-à-dire de l'exergue, comme le montre les phrases suivantes prises du corpus :

1-"dossier de signe"

2-"... l'attentat de Bouchaoui"

3-"Ah bon ?"

4-"Z'kara!"

5-"... RND"

6-"source MSP"

On essaye d'analyser ces phrases isolées, nous pouvons dire qu'elles sont "imprévisibles" pour le lecteur et qu'elles essaient de produire un effet dramatique (la deuxième phrase) ou un effet d'insistance (la 4, 5 et la 6^{ème}).

Dans l'objectif de la mise en valeur de l'essentiel, on note aussi le recours à la phrase courte dans ces constructions où il y a économie de mot d'une part et de l'autre part une condensation de sens.

Pour ce qu'il est de la ponctuation de ces phrases, elle est émotive, le point d'exclamation dans la première et la quatrième phrase révèle les émotions du chroniqueur, alors que les points de suspension dans la 1, ; 2 et la 5^{ème} phrase dénotent de l'indécision du journaliste.

Par sa structure et sa ponctuation, la phrase isolée marque une rupture avec l'exergue, son contexte lui permet de produire des effets de spontanéité, de précision et surtout "d'imprévisibilité".

5- Le nom du chroniqueur

"Par HAKIM LÂALAM" la préposition "par" introduit le nom d'auteur des chroniques "pousse avec aux" en révèlent son identité, le chroniqueur s'affiche comme individu qui "vit et agit" dans la vie sociale, c'est une personnalité publique et médiatique qui connaît des expériences individuelles et collectives participant au monde du quotidien.

Il porte le nom propre HAKIM LÂALAM et aussi on peut dire qu'il peut être identifié de manière spécifique et il a une biographie personnelle non publique, c'est-à-dire qui n'est pas dévoilée dans l'hypothèse ni du paratexte de la chronique, on peut l'appeler "chroniqueur-individu".

Ce "chroniqueur- individu" par son nom et prénom "HAKIM LÂALAM" placé au dessus du titre de la chronique apparaît explicitement dans son énoncé. Il est le "propriétaire" et le "responsable" de son écrit, et témoigne d'une opinion, d'un point de vue qui lui sont personnelle. En fin il est encré dans un contexte sociopolitique algérien.

6- Signature

La chronique ce rendez-vous d'un journaliste avec ses lecteurs, "cet article dans le quel un "signature" rapporte ses observations, impressions et réflexions" de Broucker (1995), on peut dire que le chroniqueur est une signature et que la signature est une marque indispensable à cet article de commentaires.

HAKIM LÂALAM signe toujours son énoncé par les deux initiales H.L qui sont ceux de son nom et prénom.

Cette signature nous indique que l'auteur prend en compte totalement son énoncé et qu'il dégage la responsabilité sur la rédaction et le journal..

7- L'illustration

La chronique port un dessin qui représente le chroniqueur avec sa corpulence robuste et humoriste en train de fumer son "joint" de "thé", elle est placé sur le côté gauche du corps de l'article, elle permet "en quelque sorte" d'accrocher le regard et d'identifier l'énoncé d'une part et d'autre part d'aérer l'article et de permettre à l'œil de se reposer de la lecture du texte.

8- Les indications accessoires

On appelle indication accessoires les éléments qui n'ont pas un rôle direct et qui influence dans la lecture d'un article, la journaliste nous donne trois indications qui sont des adresses électroniques :

laalamh@ yahoo.fr, laalhakim@hotmail.com et www.face
rvellesarreté.blogs.com, ces adresses permettent aux lecteur de réagir aux chroniques et de communiquer avec le chroniqueur.

IV- Corps de l'article

La première remarque qu'on peut faire sur le corps de l'article c'est qu'il est écrit en un seul paragraphe réparti sur deux colonnes.

Si les manuels de journalisme insistent sur la division de l'article journalistique en paragraphes pour faciliter sa lisibilité ou tout court sa lisibilité, « un texte ne peut être lu facilement que s'il est divisé en section ; ce sont les

paragraphes, un article sans paragraphes est peu lisible, voir illisible». ⁽¹⁾ Yves Agnès, la chroniqueur de notre corpus ne prend pas soin de cette règle d'usage.

On a pu relever que le nombre de lignes utilisé dans l'écriture des articles varie entre 35 lignes à 51 lignes avec un nombre de signes allant de quatre cent soixante signes à cinq cent soixante signes.

Le nombre réduit de lignes et de signes peut justifier, peut être, le choix de ces "texte bloc" mais auquel on pourrait ajouter les éléments suivants :

- Un non changement de style d'écriture pour fixer le lecteur sur le thème.
- Un non changement de caractères typographique pour attirer l'œil.
- Garder l'intérêt pour le sujet car il est rédigé dans le même esprit de début de l'article à sa fin.

1- Structure des phrases

L'écriture d'un article journalistique répond généralement à des règles précises, surtout s'il est écrit sur le vif de l'évènement.

Ces règles concernant le choix des mots et des phrases, si les mots doivent être courts, simple, concrets, précis et compréhensible pour tous, les phrases ne doivent pas être trop longues, ainsi que les constructions syntaxiques simple, c'est-à-dire écourté les constructions syntaxiques trop complexes, « *le choix du lexique et du registre de langue tient étroitement à la matière du discours* »⁽²⁾.

Les phrases utilisées par Hakim Lâalam sont entre des phrases courtes et des phrases longues, les phrases courtes sont construites avec un sujet plus un verbe et un complément : "je rédige cette chronique dans des conditions

1 - op. cit, P 175.

2 - Karl Gogard. «Introduction à la stylistique».Ed. Champs universitaire Flammarion. Paris.2001. P300.

particulières", "je ris" dans la chronique "AKHTINI, NAKHTIK", "ainsi donc, le discours-surprise d'aujourd'hui ne réserverai aucune surprise" dans la chronique " je te présente ton nouveau papa!", par leur simplicité, le chroniqueur cherche à aller à l'essentiel.

En ce qui concerne les phrases longues, on a pu relever l'utilisation des phrases complexe, ce sont des "construction élaborer" de deux ou plusieurs propositions.

"Si l'affiche la plus ridicule qu'il m'ait été donné de voir collée sur les murs de la ville", et le terme "edlés" est vachement approprie, puisque les concepteurs de ce non-modèle du genre ont bidouillé les images de Abdekka et de Zidane pour les donner à voir ensemble, côte à côte "dans la chronique" "l'affiche qui tue... de rire!"

Par leurs capacités de traduire les subtilités de l'idée ou de la situation L'aalam recourent souvent aux phrases complexes car elles lui permettant de décomposer sa pensée et aussi de produire des précisions.

2- La phrase de clôture

"Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar contenue"

Toutes les chroniques de HAKIM LÂALAM comportant cette phrase qu'on appellera "phrases de clôture".

C'est une phrase qui joue le rôle d'une signature à l'intérieur même du corps de l'article.

V- Conclusion

En conclusion, on dira que les indices péritextuels forment les paramètres d'un texte et qu'ils conditionnent tant sa production que sa réception

« le groupe ou le réseau de groupes à l'intérieur des quels sont produit, gérés les textes relevant de la forme discursive [...] elle ne renvoie pas seulement aux groupes (institution et relations entre agents), mais aussi à tout ce que ces groupes impliquent sur le plan de l'organisation matérielle et des modes de vie »⁽¹⁾.

Les éléments périphériques ou paratextuels définissent l'activité énonciative et permettant de la caractériser.

« Cette série d'attitudes, repérables et toujours réglées, qui intéressent intrinsèquement la production du texte selon chaque type de discours, constitue la biographie des énonciateurs en composante à part entière »⁽²⁾.

L'énonciateur de la chronique à travers les différents éléments paratextuels (illustration, son nom, sa signature) s'implique ouvertement dans son énoncé, en utilisant une phrases de clôture qui revient dans chaque chronique, il marque sa présence à l'intérieur même du texte.

1 - O.E Sarfati. « Eléments d'analyse du discours ». Ed. Nathan université. Paris. 2001. P108.

2 - Ibidem

I- Introduction

On pourrait définir le traitement de l'information comme la façon avec laquelle est donnée une forme à l'actualité, en choisissant un angle de vision et en respectant les genres d'écritures.

Les genres journalistiques qui exposent des faits ne demandent du journaliste que de sélectionner les éléments d'informations qu'il rapport, son intervention se limite seulement à donner une forme à l'écrit sans qu'il ne donne son opinion.

Les genres journalistiques d'interprétation ou du commentaire sollicitent la compétence du journaliste à dégager la portée d'un événement ou à permettre la compréhension.

L'interprétation ou le commentaire impliquent une prise de position du journaliste qui choisit d'interpréter délibérément des faits.

La chronique journalistique est un genre de commentaire qui implique un positionnement du journaliste par une mise en œuvre du langage, suppose et atteste un acte d'énonciation et une compétence langagière bien articulé.

« Tout en conservant la clivage information-commentaire, le linguiste propose une approche énonciative selon deux positions polaires : le pôle distance- information et le pôle implication- commentaire, la distance opposée à l'implication concerne à la fois la position du journaliste et le type de traitement de l'information »⁽¹⁾.

1 - Jean Michel Adam, unités rédactionnelle est genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite, pratiques, N° 94, 1997, P18.

II- La situation de communication

Le terme de situation de communication se réfère à l'ensemble des conditions qui président à l'émission d'un acte de langage. Ces conditions permettent de savoir par exemple: à qui ou à quoi renvoient les pronoms et certains adverbes (je, tu, il, celui-ci, là, hier, le sien,...) et de désambiguïser éventuellement un énoncé polysémique; de découvrir l'implicite qui se trouve caché dans des actes de paroles dont l'explicite est différent, de découvrir le sens d'un énoncé selon le positionnement idéologique de celui qui le prononce. Ainsi pour interpréter un énoncé, il faut connaître un certain nombre de ces données qui jouent le rôle d'instructions situationnelles, sans lesquelles il y aurait risque de malentendu ou d'incompréhension.

Un ensemble de questions divers se posent à propos de cette notion. L'une consiste à savoir si ces conditions extralinguistiques ou intralinguistiques aux énoncés produits, et s'il y a lieu d'opposer nettement la situation qui serait extralinguistique et le contexte qui serait intralinguistique l'autre question consiste à connaître si ces données situationnelles sont-elles secondaires, s'ajoutant comme un surplus de sens de base des énoncés, ou constituent-elles le point de départ de toute interprétation?

Nous avons adopté dans notre recherche la position de P. Charandeau qui distingue la situation de communication, qui est toujours extralinguistique, et le contexte intralinguistique, qui « est le lieu où s'instituent les contraintes qui déterminent l'enjeu de l'échange, ces contraintes provenant à la fois de l'identité des partenaires et de la place qu'ils occupent dans l'échange (en termes

psychosociaux), de la finalité qui les relie (en terme de visées) du propos qui peut être convoqué en termes de macro thème, celui, global, qui est objet de l'échange), et des circonstances dans lesquelles il se réalise" (2). Avec les analystes de discours, Nous considérons qu'un énoncé ne peut être décrit que si en partant seulement des données situationnelles.

Tout acte de langage est un acte d'échange entre deux partenaires (sujet communicant et sujet interprétant liés par un principe d'intentionnalité, cet échange se produisant toujours dans une situation de communication.

La situation de communication de la chronique "Pousse avec aux" est la suivante :

- Le sujet communicant est le chroniqueur HAKIM LAALAM qui en prenant possession de la parole s'institue en sujet-énonçant.
- Le support de transmission est l'énoncé de l'article placé dans un espace particulier du journal, en bas de la page vingt quatre du quotidien français "Le Soir d'Algérie".
- Le sujet interprétant, c'est-à-dire le sujet destinataire, est le lecteur de la chronique.

« Le positionnement du sujet énonciateur dépend donc des données de la situation de communication dans laquelle se trouve le sujet communicant »⁽³⁾.

Les données de la situation de communication de la chronique sont déterminées car on a pu relever l'identité du chroniqueur (le sujet énonciateur),

2- Charandeau P « de la compétence sociale de communication aux discours, éd De Boeck- Duculot, Louvain la neuve, 2000 P51.

3 - Patrick Charaudeau « Visées discursive, genres situation et construction textuelle » in analyse des discours, type et genres, Ed universitaires du sud, Toulouse, 2001, P 86.

le(s) lecteur(s) de la chronique et le support de transmission de la parole (le texte écrit de l'article).

III- La situation d'énonciation de la chronique

« la notion de situation d'énonciation est au cœur de texte réflexion sur l'énonciation, Il s'agit d'un système de données abstraites, de point de repère par rapport aux quels doit se construire toute énonciation, en particulier, pas d'énoncé sans détermination personnelle et temporelle »⁽⁴⁾.

La situation d'énonciation est une notion qui est au centre des réflexions sur l'énonciation, elle s'intéresse au surgissement du sujet dans l'énoncé par un traitement des aspects indiciels du langage, l'observation des unités linguistiques : pronoms personnels, temps verbaux.... Appelées "déictiques" est à l'origine de la réflexion énonciatives.

ORECCHIONI Catherine Kerbrat⁽⁵⁾, propose la définition suivante des déictiques:« Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, a savoir :

- le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé.
- la situation spatiaux temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.

La situation d'énonciation est la situation impliquée par la mise en scène de la parole par un sujet énonciateur et par l'énonciation de tel ou tel genre de texte.

4 - Dominique Maingueneau , « linguistique pour le texte littéraire », Ed NATHAN Université,2002, P 8.
5 - Op cit P 41

La chronique en tant que signature d'un journaliste donne du pouvoir à un journaliste, censé s'exprimer selon les manuels en son nom sans une implication de la responsabilité du journal.

Le genre journalistique de la chronique laisse une grande place à la subjectivité, le pronom personnel "Je" est systématiquement utilisé dans les chroniques de notre corpus sauf dans une seule qui porte le titre "On fait quoi maintenant".

Mais on n'a pas trouvé de "Nous" d'auteur, en revanche, on souligne l'emploi massif du "Nous" inclusif (Je + Vous).

- "Nous contentant de mettre cette nouvelle fièvre..."

- "Nous sortons brutalement de nos brumes..." (je + vous + eux)

- "y a qu'ici, en Algérie, chez nous..."

Et du " On", on signale d'ailleurs que le On est fréquemment utilisé à la place de Je et de Nous.

Il y a une implication du sujet énonciateur dans le texte, donc une subjectivité du genre de la chronique qui se manifeste nettement par des procédures de subjectivation par l'emploi du pronom Je et Nous inclusif.

IV- La mise en scène du journaliste

Nous avons vu que la situation de communication déterminait l'identité sociale et psychologique des personnes qui communiquent.

Mais lorsqu'elles communiquent, ces personnes se donnent en plus une identité proprement langagière qui n'est pas de même nature que l'identité psychosociale.

Le locuteur, conscient des contraintes et de la marge de manœuvre que lui propose la situation de communication, utilise certaines des catégories de la langue qu'il ordonne dans des modes d'organisations du discours pour produire du sens, à travers la mise en forme d'un énoncé (texte). Pour le locuteur, écrire est donc affaire de stratégie, tout comme s'il se demandait de la façon d'écrire, de sa perspicacité de l'interlocuteur et de ses attentes.

Autrement dit, le locuteur écrit en organisant son discours en fonction de sa propre identité, de l'image qu'il a de son interlocuteur, et de ce qui a été déjà dit.

La mise en scène est un mode d'organisation du discours qui se base sur l'activité énonciative, ou on a affaire à des protagonistes, être de parole, internes au langage qui se confonde avec la situation de communication, ou se trouvent les partenaires de l'acte de langage, c'est-à-dire, les être sociaux, externes au langage "L'énonciatif" est une catégorie de discours qui témoigne de la façon dont le sujet parlant agit sur la mise en scène de l'acte de communication.

Le locuteur peut se mettre en scène dans son énoncé par le recours à des procédés linguistiques spécifiques.

« En partant de "scène d'énonciation" on met l'accent sur le fait que l'énonciation advient dans un espace institué, défini par le genre de discours, mais aussi sur la dimension constructive du discours, qui se "met en scène", instaure son propre espace d'énonciation »⁽⁶⁾.

6 - Op cit, D. Mainguenu P 515.

Les marques linguistiques formelles et univoques de l'énonciation permettant au locuteur de se mettre en scène dans son énoncé.

Le texte n'est pas seulement des traces de l'énonciation où la parole est mise en scène dans un discours.

Le discours journalistique se présente comme une communication intersubjective à chaque fois que le récepteur est sollicité ou interpellé directement dans l'énonciation, cette interpellation, qui ne peut être le fait que d'un sujet énonciateur, est aussi, une reconnaissance de la qualité de sujet du lecteur en même temps qu'une invitation à participer à la communication.

L'interpellation peut s'afficher par une prise de plusieurs formes : les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension, les personnes et les adjectifs possessifs à la première et deuxième personne du pluriel, l'humour, le mode impératif, les appels à la compétence du lecteur.

On va essayer de voir quelques unes de ces formes et de les examiner dans les énoncés de notre corpus.

1- Les points de suspension et d'interrogation

Les points de suspension et d'interrogation ont des effets émotifs, ils permettent l'expression des sentiments et révèlent les émotions de l'énonciateurs.

Ce sont donc des indications fortes de la présence du journaliste dans son énoncé car ils dénotent un état psychologique particulier (d'incertitude, d'étonnement, de perplexité, etc.) du locuteur face à l'objet de son discours.

En examinant les chroniques de LAALAM, on a relevé une présence relativement courante, dans les textes, de points de suspension et de points d'interrogation.

Les points de suspension sont présents dans l'exergue, par leur emploi, le locuteur marque son indécision et des positions prises sur le vif de l'actualité.

Les points d'interrogation sont fréquents dans les articles, voyons donc ces interrogations relever de la chronique "Rédiger un communiqué est-ce si pénible ?".

"En fuite ? Disparu à l'insu de son plein gré ? Enlevé sur sa demande des dossiers qu'il détient ?".

On remarque dans l'usage de ces interrogations que le locuteur s'interroge et interroge d'une manière insistante, pesante, il recouvre, en fait, non à un ordre ou à une prière mais à des interrogations oratoires.

L'emploi par le journaliste, dans les articles des chroniques, des énoncés à la forme interrogative nous permet de faire l'interprétation suivante : le journaliste semble s'interroger lui-même et il nous projette dans l'esprit de celui qui s'interroge et son énoncé est résolument subjectif.

Les points de suspension marquent la présence du locuteur dans son énoncé et introduisent un effet de subjectivité, la suspension est une invitation à compléter l'énoncé, le récepteur étant censé comprendre pourquoi il n'est pas utile ou convenable que le locuteur complète sa pensée.

L'invitation adressée au récepteur par le locuteur fait appel directement à la compétence du locuteur et à sa connivence.

2- Les points d'exclamation

Comme les points de suspension et les points d'interrogations HAKIM LAALAM emploie des phrases exclamatives, surtout dans les titres de ces chroniques, et à la fin de l'exergue.

Le point d'exclamation qu'il utilise exprime un sentiment ou une émotion qui ne peuvent être que ceux de son sujet énonçant, par l'emploi du point d'exclamation, il met en représentation son statut de locuteur en train de s'exclamer.

Le point d'exclamation suggère aussi un contexte d'échange dans lequel les raisons qui justifient l'exclamation sont connues ; l'exclamation n'a de sens que si le récepteur à qui l'énoncé est destiné connaît le contexte de l'évènement et peut établir si l'exclamation marque l'étonnement, l'excitation, l'indignation ou l'admiration.

L'énoncé de la chronique met donc en scène le locuteur de chronique s'exclamant, mais aussi un allocataire qui saisit en quoi il y a matière à s'exclamer.

3- L'humour

L'humour est relativement fréquent dans la presse écrite d'aujourd'hui car il permet à un journaliste d'énoncer de façon sérieuse des idées ridicules ou de façon dérisoire des idées sérieuses.

L'humour est aussi une forme d'interpellation qui fait appel à la connivence, c'est-à-dire à un accord tacite, une entente secrète entre le journaliste et le lecteur, cette connivence qui est requise pour saisir l'effet drôle. L'objet de

l'article de presse devient prétexte à des échanges de ce « clins d'œil » entre le locuteur et les récepteurs.

L'humour et l'ironie sont des indicateurs fort de subjectivité parce que les opérations de codage/décodage qui requièrent ces formes d'humour imposent des conditions préparatoires qui induisent une subjectivation de l'énoncé, c'est-à-dire une présence implicite à la fois du locuteur et du récepteur.

L'humour peut prendre la forme de satire quand le locuteur veut ridiculiser un usage, une institution ou un travers humain pour inviter le lecteur à réfléchir, ce type d'humour exige une condition qui consiste en une préparation des récepteurs : une certaine vision du monde qui fait que l'on accepte le jeu aux frontières des genres et que l'on traite sur le ton humoristique des sujets qui ne sont pas intrinsèquement drôles.

Ducrot (1984) définit l'ironie et l'humour de la manière suivants :

« Parler de façon ironique, cela revient pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation (...). On pourrait, je pense, définir l'humour comme une forme d'ironie qui ne prend personne à partie ; en ce sens que l'énonciateur ridicule n'y a pas d'identité spécifiable, la position visiblement insoutenable que l'énoncé est censé manifester apparaît pour ainsi dire « en l'air » sans support. »⁽⁷⁾.

7 - Ducrot O : les mots du discours, Ed Minuit, Paris, 1980, P119.

Toutes les formes d'humour susceptibles d'apparaître dans un article de presse, et surtout dans les chroniques, ne se prêtent pas aussi facilement à un repérage systématique. Pour que l'analyste puisse repérer les traits d'humours, encore faut-il qu'il saisisse lui-même l'effet drôle. Dans ces conditions nous privilégions les formes d'humour qui laissent des traces linguistiques manifestes (comme les différentes formes du jeu de mots).

Les marques indiquant la manifestation d'humour comme indice de l'activité de parole et de l'énonciation du locuteur et de la subjectivité qu'on a pu relever dans notre corpus sont:

Les marques indiquant la manifestation d'humour comme indices de l'activité de parole du locuteur et de la subjectivité qu'on a pu relever dans notre corpus sont :

- les points de suspension, qu'ils sont souvent associés à l'humour sont employés à la fin de phrases des exergues, c'est par la suspension que le journaliste signale son intention badine.

« Justice, c'est maintenant officiel, l'ancien wali d'E-Taref a été arrêté... »

L'exergue de la chronique "ME KE SE PASSE TIL" ?

L'humour ici est une ridiculisation, voir une moquerie de cette information de l'actualité.

- les guillemets sont utilisés, aussi, comme un procédé d'introduction de l'humour et sur quoi elle repose.

« Derrière minute ! Aboudjerra Soltani arrêté au volant de sa voiture avec 4 grammes : 5... » L'exergue de la chronique "DELIE DE RECEL !».

Le fait d'avoir mis l'exergue entre les guillemets introduit un humour grinçant et une imprégnation de cruauté par le recours à cette cruauté, le locuteur répond à une volonté de démystification du personnage.

- l'ironie : BERREN DONNER⁽⁸⁾ définit l'ironie comme une énonciation paradoxale où le locuteur s'inscrit en faux son énonciation dans le mouvement même où il la profère : « faire de l'ironie, ce n'est pas s'inscrire en faux de manière mimétique contre l'acte de parole antérieur ou virtuel, en tout cas extérieur, d'un autre, c'est s'inscrire en faux contre sa propre énonciation, tout en l'accomplissant ».

L'ironie est une indication de l'humour mais surtout un indicateur fort de subjectivité.

« Rebelote, à chaque fois que l'occasion se présente, à chaque fois que la question est posée, la réponse est la même, quelle que soit la voix chargée de la transmettre « PAS QUESTION D'OUVRIR LES MEDIAS AUDIOVISUEL ! »

Eh bon, voyez-vous, ce genre de réponses ne me met plus en colère, je ne peste plus contre l'archaïsme d'un pouvoir qui veut préserver son canal de communication, Avant, Si ! » Dans la chronique "LEUR RESISTANCE ASCENSION".

Par l'emploi de l'antiphrase, qui renforce la construction exclamative à la fin de ce passage, l'énonciateur condamne, en disant exactement le contraire de ce que l'on pense tout en montrant clairement le fond de sa pensée, l'indifférence du pouvoir politique algérien pour l'ouverture du champ médiatique audio-visuel aux privées.

8 -BERREN DONNER, « éléments de pragmatique linguistique », Ed Minit, Paris, 1985, P 216.

Le recours à l'ironie comme forme d'humour exige une présence implicite à la fois du locuteur et du récepteur et une certaine vision du monde qui fait que l'on accepte le jeu et que l'on traite sur le ton humoristique de sujets qui ne sont pas intrinsèquement drôles.

4- L'appel à la compétence du lecteur

La théorie des actes de langage pose que l'accomplissement d'un acte de langage requiert certaines conditions, ainsi, certains assertifs ont comme conditions des états particuliers, soit du locuteur, soit du récepteur, soit des deux, l'accomplissement de tels actes ont pour effet d'introduire dans l'énoncé une référence au locuteur ou au récepteur, Charaudeau⁽⁹⁾ donne cette définition sur l'assertion : «Ainsi, dans le plombier est venu est a affirmé "la venue du plombier", et dans le plombier n'est pas venu est niée" la venue du plombier", dans les deux cas est assertion une vérité qui ne porte pas sur l'existence de tel ou tel élément du contenu de l'énoncé, mais sur ce que l'on peut appeler l'évènement de discours qui met en relation deux éléments ».

Soit l'énoncé suivant : « Il faut juste arrêter de considérer comme "partie d'opposition" une formation politique qui s'acoquine avec le plus hideux, le plus mondithique, le plus congelé, le plus fossilisé symbole de ce régime, le FLN » de la chronique PARTI D'OPPOSITION ? MON ŒIL !

Le journaliste signifie "je vous demande d'arrêter de considérer comme " parti d'opposition [...] le FLN."

En adoptant cette formation le journaliste marque dans l'énoncé sa présence comme sujet-énonçant, il ya donc un discours subjectif et

9 - Patrick Charaudeau, « grammaire du sens et de l'expression », Ed HACHETTE. Paris. P553.

« dialogique », il n'en demeure pas moins que le fait de demander quelque chose à quelqu'un suppose une condition qui, implicitement, permet au locuteur et le récepteur d'entrer dans l'équation.

L'énoncé suppose en effet que le locuteur a une idée sur l'état des connaissances du lecteur, qu'il a retenu de cette idée que le lecteur a vraisemblablement déjà su que le FLN n'est pas un parti d'opposition, mais qu'il reste vraisemblablement retissant, d'où la nécessité de lui demander juste d'arrêter de le considérer comme tel.

Ces références à l'état des connaissances passées et présentes du récepteur ont pour effet d'introduire implicitement dans le texte la présence à la fois du lecteur et du locuteur, si le chroniqueur écrit tout court : "le FLN n'est pas un parti d'opposition" il se limite simplement à donner une information qu'il croit inconnu des lecteurs.

Cette présentation est une condition relative à la présence à l'état du récepteur, mais aussi elle a pour effet de poser la présence du locuteur dans son énoncé.

« l'allusion exige :1) que l'auditeur soit déjà en possession de l'information en question, 2) que le locuteur le sache, elle suppose donc, et introduit, entre les personnages du dialogue, une sorte de complicité, étrangère à la formulation explicite. Pourquoi les procédés allusifs que comporte la langue auraient-ils pour fonction essentielle l'économie, et pour conséquence accidentelle seulement de rendre possible toute une stratégie intersubjective »⁽¹⁰⁾.

10 - DUCROT. O et T. TODOROV, « Dictionnaire encyclopédique, des sciences du langage », Ed Seuil, Paris, 1972, P 421.

Le principe d'économie est important dans le cas de la presse qui impose aussi dans son discours des exigences quant au caractère informatif des énoncé, on pourrait déduire que la présence d'allusions ne saurait s'expliquer seulement par le seul souci d'écrire court, mais aussi c'est une manière de faire appel au lecteur et à ses compétences.

V- Enonciation dans la chronique et polyphonie

1- Positionnement théorique.

Il y a des manières à faire références, dans un discours, à un autre discours qui sont la polyphonie et le discours rapporté. La polyphonie est cette manière de s'approprié la voix de l'autre et de la faire entendre dans son énoncé. Le terme "polyphonie" est emprunté à la musique qui réfère au fait que les textes véhiculent beaucoup de points de vue différents, c'est-à-dire que l'auteur d'un énoncé peut faire parler plusieurs voix à travers son texte.

La polyphonie se présente pour la première fois dans les travaux de Bakhtine dans son livre célèbre sur Dostoïevski (1929) qui lui donne une portée et un sens tout à fait original. Son étude portait alors sur des textes littéraires «dans le parler courant de tout homme vivant en société la moitié au moins des paroles qu'ils prononce sont celles d'autrui». ⁽¹¹⁾

C'est à ses travaux que la linguistique doit une première vision d'ensemble des différentes manières d'intégrer la parole d'autrui dans son énoncé la notion de polyphonie linguistique à été "réactivé" par Anscombe et Ducrot (1983) et Ducrot (1984).

11- BAKHTINE M, Esthétique et théorie de roman, Ed Gallimard, 1978, P 166.

Pour le linguistique Oswald Ducrot, la polyphonie n'est pas seulement un phénomène de discours, elle est inscrite dans la langue elle-même, ne serait-ce que la langue est le produit de milliers de situations de discours et qu'elle permet de relever d'autres points de vue que ceux de l'émetteur et du récepteur qui peuvent être véhiculée à travers l'énoncé. L'originalité de son étude réside dans la scission et la séparation du sujet parlant au niveau de l'énoncé même. Il a introduit une distinction entre le locuteur et les énonciateurs. Le locuteur est celui qui, selon l'énoncé, est responsable de l'énonciation. Il laisse des traces dans son énoncé comme par exemple les pronoms de la première personne. Le locuteur est à même de mettre en scène des énonciateurs qui présentent différents points de vue. Il peut s'associer à certains énonciateurs tout en dissociant d'autres.

La théorie polyphonie linguistique s'est développée en France, depuis C. Bally, en passant par E. Benveniste une forte tradition pour une linguistique énonciative. L'analyse polyphonique prête à un traitement à des phénomènes aussi divers que la négation, les modalités, les connecteurs, l'argumentation, l'ironie, le discours rapporté pour ne mentionner que quelque exemples.

Dans cette étude notre intérêt relève plutôt de la polyphonie linguistique qui nous permet de déceler des rapports systématiques entre phénomènes souvent conçus comme indépendants les un des autres.

Ce qui suit consistera donc en une tentative d'analyse de la chronologie selon la polyphonie comme un concept discursif.

2- Polyphonie énonciative

L'adoption et l'adaptation de la polyphonie de O. Ducrot par de nombreux chercheurs en linguistique et en analyse de discours a permis le traitement de problèmes associés à l'énonciation et aux diverses formes de discours rapporté (ou représenté). Ce qui a rendu son domaine d'application plus large en insistant sur ses rapports à d'autres aspects de l'organisation du discours.

La polyphonie est donc une notion complexe qui se construit à partir de notions plus primitives avec un domaine conceptuel plus restreint et moins abstrait, se centrant sur le traitement de diverses formes du discours rapporté.

Voyons à présent si la chronique répond aux fondements théoriques de la polyphonie, où une manière précise à la théorie de la double énonciation, le postulat de Dominique Maingueneau⁽¹²⁾ et « En général, l'individu qui parle et qui se manifeste comme "Je" dans l'énoncé est aussi celui qui prend en charge cet énoncé, dans cette notion de "prise en charge" on associe deux types d'opération :

- être à la source de repérage énonciatif, ancrer l'énoncé dans la situation d'énonciation.
- se poser en responsable de l'acte de parole accompli ».

Soit les passages suivants de la chronique "LOFT" :

« L'idée n'est pas de moi, elle est de Fadila, une lectrice, je trouve cette idée tellement délicieuse, tellement « mignonne » que j'ai voulu vous en faire profiter ».

12 - Maingueneau , « Analyser les textes de communication », Ed NATHAN, Paris, 1998, P 115.

Le mot « mignonne » avec cette marque typographique distinctive les guillemets nous fait entendre dans ce passage une seconde voix différente de celle de l'énonciateur.

« Et Fadila de conclure sans rire : « je suis convaincu que ça fait exploser l'audimat ! » je n'en doute pas un instant ».

Ce n'est pas à proprement parlé du discours rapporté le chroniqueur mentionne les termes utilisés par la lectrice en les enchâssant dans sa chronique, mais cette insertion est plus qu'une simple reprise, et donne aux mots de la lectrice une résonance nouvelle.

Il y a de la part du chroniqueur de l'humour par le recours à une ironie certaine.

Dans ces deux passages on a pu constater que la polyphonie nous a permis de d'écrire l'ironie et aussi on peut oser aller jusqu'à dire que l'acte d'énonciation lui-même est polyphonique, car il permet d'ancrer l'énoncé.

3- Le Discours Rapporté

Si la grammaire traditionnelle parle de trois types de discours rapporté; la problématique du discours rapporté la déborde largement, en analyse de discours, car elle traite des divers modes de représentations, dans le discours, de paroles attribuées à des instances autres que le locuteur: « Mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribuée à une autre source, de manière univoque ou non. »⁽¹³⁾

13- Rosier .L: Le discours rapporté, Histoire, théories pratiques ED Duculot, BRUXELLE, P25.

Nous remarquons, à partir de cette citation de L. Rosier, que la problématique de discours rapporté s'ouvre constamment sur l'ensemble des phénomènes de l'énonciation et de polyphonie.

Nous allons essayer de voir comment cette partie de la subjectivité telle qu'elle peut se manifester dans la manière dont la journaliste, par les différentes formes du discours rapporté manipule le discours d'autrui.

La distinction de discours du journaliste de celui des sources citées permettent d'analyser la subjectivation de discours de presse. Il est donc impératif, dans un premier temps d'isoler le discours rapporté du discours du journaliste de manière à ce que le repérage des marques de subjectivité ne s'applique qu'au discours du journaliste.

En effet, le discours rapporté constitue un révélateur particulièrement efficace pour l'étude de l'énonciation et de la «subjectivation» du discours de presse (Fall et El MANKOUCH, 1996).

Rapporter les propos d'autrui est un procédé d'information à ce point typique et central du discours de presse qu'on ne saurait caractériser l'énonciation journalistique sans considérer les usages que font les journalistes du discours rapporté. Le discours rapporté traduit en effet des aspects essentiels des pratiques journalistiques d'observation de la réalité, de collecte et de traitement de l'information.

Compte tenu de l'importance de discours rapporté dans le discours de presse, la « subjectivation» se traduise par des changements significatifs dans la

manière dont la journaliste rapporte et cadre le discours d'autrui. En effet, si, globalement, les stratégies discursives des journalistes s'orientent vers une prise de parole, alors le rapport au discours d'autrui devrait en être affecté de façon significative. Il s'agira avant tout de « mettre en place quelques éléments des jeux énonciatifs et de leurs enjeux. ⁽¹⁴⁾

La manière dont le journaliste rapporte et cadre les propos d'autrui dans son propre propos témoigne de son rapport à autrui, et donc à la fois de sa propre identité et de celle qu'il attribue à l'autre.

La subjectivité du journaliste est susceptible de se manifester dans le choix de citer ou de ne pas citer, dans la nature, la quantité et de la longueur de segments qui seront retenus aux fins de la citation ainsi que dans le choix du style direct ou indirect. Selon Bakhtine (1977) « le discours rapporté, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation mais c'est en même temps un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation »⁽¹⁵⁾. La description de la relation de l'énoncé citant et de l'énoncé cité fait voir les opérations subjectives qu'effectue un locuteur lorsqu'il rapporte le discours d'autrui.

L'analyse de la subjectivité dans le discours de presse accorde une grande attention aux formules introductives du discours rapporté car elles sont un lieu de manifestation de la subjectivité du journaliste. Les locutions introductives du discours rapporté parce qu'elles définissent un rapport entre le discours citant et le discours cité, laissent des traces de l'intervention du journaliste. Dans une

14- RASTER. F: *Défigements sémiotiques en contexte*, Ed. Martins- Baltin, Paris, 1997, P313.

15- Bakhtine M: « *Le Marxisme et la polyphonie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique* » Ed, Minuit, Paris, 1977, P161

rhétorique d'objectivité journalistique, les locutions introductives du discours rapporté devraient, en principe être neutres et n'avoir d'autres fonctions que l'attribution. Mais il y a subjectivité dès que les locutions introductives cadrent le discours rapporté et orientent ainsi la lecture que l'on peut en faire.

Nous avons pu constater que les articles de chroniques de notre corpus révèlent une grande richesse de nuances et de colorations quant aux manières d'introduire le discours d'autrui. Nous avons tenté de distribuer les formules introductives sur un continuum qui va de l'attribution de parole (Belkhadem à déclaré à la presse) ou de la parole à l'action (l'ancien ministre de l'information de Saddam qui assurait que) des énoncés de locuteur cité qui engage sa responsabilité (de Abadou à jurer qu'il ne détient aucun dossier), certaines portent un jugement sur le degré d'information ou d'exhaustivité du discours d'autrui (Quelle «mouche pythono» a piqué Soltani pour l'amener a affirmé que). Cette ensemble d'éléments d'introduction du discours d'autrui et que nous avons essayé de percevoir par abstraction nous a conduit à dire qu'elles sont accompagnées de deux éléments discursifs majeurs l'ironie et la dramatisation. « La caractérisation formelle de DD comme autonymiques ne rend pas compte des phénomènes discursifs qui accompagnent cette forme discours: ironie, dramatisation, modalisation, thématisations, divers formes d'interaction" dialogiques avec les voix citées dans le texte.»⁽¹⁶⁾

A partir des exemples suivants tirés des chroniques nous pouvons avancer sur le rôle du discours rapporté comme indicateur de l'acte d'énonciation du

16- Turùarla U . La citation mode d'emploi, sur le fonctionnement du discours rapporté direct, Ed, Academia scientarusm fennica, Helsinki, 2000, P40.

journaliste et de « subjectivation » du discours de la chronique (dans les exemples les passages en discours rapportés sont entre guillemets).

- Et encore, Rachid Randa n'est condamné que pour " sa participation à l'organisation des attentats de 1995 à Paris".

-Y a qu'ici, en Algérie, chez nous, qu'un ministre se lève le matin, va devant les journalistes et leurs jure" qu'il n'est pas détective privé". C'est ce que vient de faire Aboudjerra- Soltani, confirmant "que le sol d'Algérie est bien une terre d'exception".

- Et moi qui croyais naïvement "que l'on, ne changerait pas une équipe qui gagne!" Pourquoi Abdekka affirme-t-il "dans le même temps que tous les indicateurs sont au vert, qu'il a accompli sa mission avec succès" et "qu'il peut donc convoquer des élections anticipées?" Ce n'est pas logique. "Plus de 80% des Algériens ont plébiscité Boutef sans aucune pression" comme a pu le constater Chirac et les nombreux observateurs internationaux qui ne sont pas venus en Algérie.

Nous avons remarqué que les circonstances immédiates et précises d'un discours (qui parle, quand et où) sont moins précises et que lorsque le chroniqueur prend la parole, c'est pour établir le cadre matériel et temporel de la prise de parole d'autrui, les énoncés du journaliste ne portent que sur ces éléments concrets.

- Les chroniques utilisent le style indirect ce qui nous conduit à dire que le journaliste choisit d'incorporer le discours d'autrui dans ses propres énoncés en

utilisant le style indirect. Le journaliste assujetti le discours d'autrui aux exigences de sa propre énonciation, ce qui marque une distanciation entre le discours de la source et le discours du journaliste. En outre nous avons pu constater que le style indirect permet au chroniqueur de disposer d'une plus grande marge de manœuvre quand à l'usage des locutions introductives qui lui permettent d'orienter l'interprétation du discours d'autrui.

- Le style direct et le style indirect définissent des relations différentes entre les acteurs (locuteurs citant, locuteurs cité, allocutaire) du système de communication. Le chroniqueur pour assujetti son énonciation, il utilise le style indirect ce qui lui permet d'effacer l'autonomie du discours du locuteur.

- Le chroniqueur incorpore dans son énonciation son identité d'interprète/ analyse en traduisant dans des énoncés ce qui est présenté comme le discours de politicien.

"(Je ne vous dis pas l'allure à laquelle Belkgadam est revenu nous dire qu'il n'y aura pas d'élection présidentielle anticipée! C'était étonnant de rapidité et de célérité. Les pauvres! Ils ont dû se dire que nous avons pris au sérieux Abdelka lorsque, devant les walis, il avait évoqué la possibilité d'élections avant l'heure.)"

Nous notons que le chroniqueur incarne son identité dans un style d'écriture dans lequel le discours rapporté occupe moins d'espace, il ne se contente plus de rapporter les paroles d'autrui, il les contextualises, en donne une interprétation, en dégage des significations. Ce qui nécessite de sa part le recours à des énoncés qui lui appartiennent.

-Nous voyons dans de style analytique de la chronique que le discours rapporté sert moins à raconter mais à argumenter les interprétations du journaliste en démontrant la validité.

- L'utilisation du discours rapporté plus sélective, les critères stylistiques, expressifs ou illocutoires acquièrent, à travers le processus de «subjectivation» du discours de presse. Une grande importance: le journaliste choisit de citer les propos d'autrui quand l'énonciation d'autrui, c'est-à-dire sa manière de dire apparaît significative ou révélatrice en elle-même (exclamation, écarts de registre, formulations en slogan, ordres, menaces métaphore, traits d'humour).

Les expressions "parti d'opposition§ mon œil".

- "Abdekka devrait, selon des sources proches du virage nord du stade 5 Juillet, annoncer la date du référendum sur la constitution!", "Ensemble, nous ferons de grandes choses!", "Fallait pas te mettre en frais Abdelaziz!", «Devinette, quelle est la différence entre Aboudjerra Soltani et sa voiture? Sa voiture, elle au moins, a des...» qu'on a pris soin de guillemeter, en sont ici des exemples.

- Ces exemples nous ont permit de montrer que le discours rapporté et les locutions introductives qui l'accompagnent comportent des aspects de la subjectivité du discours de la chronique journalistique.

VI- Conclusion

Les chroniques de HAKIM LAALAM sont un matériau propice pour l'analyse de l'activité énonciative selon l'approche de l'analyse de discours et dans le cadre plus général d'une problématique de l'énonciation journalistique.

On a vu, à travers notre essai de recherche par des analyses de contenu des chroniques, des traces de "Subjectivité" et des modes d'énonciation laissés par l'activité énonciative dans les énoncés des chroniques.

Pour conclure ce travail de recherche, dans lequel nous nous sommes fixés l'objectif de fournir une tentative d'analyse de l'activité énonciative des chroniques de HAKIM LAALAM chroniqueur algérien dans un organe de presse algérien d'expression française « LE SOIR D'ALGERIE ».

Nous pouvons dire que nous avons évalué le degré d'implication de l'auteur de la chronique dans son énoncé.

D'une part, la forme de la chronique et sa mise en situation déterminent en grande partie le positionnement du chroniqueur dans son énoncé.

D'autre part, la chronique est clairement marquée par son paratexte qui démontre les conditions de production et de réception. La présence du nom du chroniqueur et de sa signature marquent sa présence dans l'énoncé comme énonciateur impliqué dans le texte de son discours.

Par ailleurs, les différentes traces laissées par l'activité énonciative constituent des éléments prototypiques adaptés aux exigences du langage journalistique de la chronique.

En outre, la mise en scène journalistique et le recours à l'humour parfois satirique en plus du nombre de signes relativement réduit, nous a permis de constater que la chronique de HAKIM LAALAM est proche du billet par le ton adapté et le texte court.

Enfin, la présence des déictiques de personne le (je) et le (nous inclusif) sont récurrents et sont autant d'indices qui illustrent parfaitement comment le journaliste se positionne dans son énoncé. L'emploi de vous et de

nous inclusif (je+vous) dénote de la présence de l'autre, c'est-à-dire le lecteur cible de la communication journalistique.

Evidemment, le modèle que nous proposons ici est encore très préliminaire et nécessiterait d'être prolongé en particulier par une confrontation avec des résultats obtenus à partir d'un vaste corpus contenant des chroniques qui s'étalent sur une longue période dans le temps.

En revanche, la chronique est soumise aux contraintes et aux exigences du genre journalistique auquel elle appartient. Et cela ne se manifeste pas seulement au plan de la forme mais aussi au plan du contenu.

La liste des références bibliographiques témoigne de la rareté d'analyses linguistique de l'énonciation et d'analyse de discours Sur le discours journalistique algérien d'expression française.

Il reste du travail à faire dans ce domaine, il faudrait en fait, élaborer des études approfondies non seulement sur les journaux de presse écrite en version papier mais aussi de s'intéresser aux autres matériaux de transmission de l'information , c'est-à-dire les nouvelles techniques d'information et de communication et plus particulièrement à l'internet .

Néanmoins, cette tentative d'étude nous permet de conclure que la chronique remplit sa fonction d'espace libre d'expression et qui permet à un sujet énonciateur d'imprimer de sa marque un énoncé et de prendre position sur un fait d'actualité.

I- LES OUVRAGES

- Adam JM: *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Ed. Pierre Mardaga, Liège, 1990
- Adam JM: *linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*, Ed. Nathan, Paris, 1999.
- Agnes Y et Croissandeau JM: *lire le journal*, Ed. F.P.Lobies, Paris 1979.
- Agnes Y: *Manuel de journalisme*, Ed. Média plus, Blida, 2008.
- Anscombe JC, et Docroto: *L'argumentation dans la langue*, Ed. Mardaga, Bruxelles, 1983.
- Auclair G: *le mana quotidien. Structure et fonction de la chronique et des faits divers*, Ed. Anthropos, Paris, 1970.
- Bakhtine M: *Esthétique et théorie de roman*, Ed. Gallimard, Paris, 1978.
- Barthes R: *structure de faits divers*, In essais critiques, Ed. Seuil, Paris, 1964.
- Barthes R: *S/Z*, Ed. Seuil, Paris, 1970.
- Benveniste E: *Problème de linguistique générale*, Ed. Gallimard, Paris, 1974.
- Berren Douvriier: *Éléments de pragmatique linguistique*, Ed. Minuit, Paris.
- Brouker J: *Pratique de l'information et écriture journalistique*, Ed. CFPJ, Paris, 1995.
- Charaudeau P: *Grammaire du sens et de l'expression*, Ed. Hachette, Paris, 1992.
- Charaudeau P: «Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle», In Analyse des discours types et genres, Ed. Universitaires du sud, Toulouse, 2001.
- Charaudeau P: «Tiers, ou est tu?», In la voix cachée du tiers. Des non dits du discours. L' harmattan. Paris, 2004.
- Charaudeau P: *les médiats de l'information, l'impossible transparence du discours*, Ed. De Boeck-ina, Lou vain-la- Neuve, 2005.
- Cogard K: *Introduction a la stylistique*, Ed. Flammarion, Paris, 2001.

- Culiolt A: pour une linguistique de l'énonciation, formalisation et opération de repérage, Ed. Ophrys, Paris, 1999.
- Ducrot O: les mots du discours, Ed. Minuit, Paris, 1980.
- Ducrot O: le dire et le dit, Ed. Minuit, Paris, 1984.
- ECO U: le signe, Ed. labor, Bruxelles, 1988.
- ECO U: Sémiotique et philosophie du langage, Ed. PUF, Paris, 1988.
- Genette G: Introduction a l'architexte, Ed. Seuil, 1982.
- Genette G: Palimpsestes, la littérature, Ed. Seuil, Paris, 1982.
- Genette G: Seuils, Ed, Seuil, Paris, 1987.
- Hjelmslev L: Prolégomènes à une théorie de langage,Ed. Minuit, Paris, 1968.
- Kerbrat Orechioni C: L'énonciation, Ed. A Colin, Paris, 1980.
- Kerbrat Orechioni C: L'implicite, Ed. A Colin, Paris, 1986.
- Kerbrat Orechioni C: les actes de langage dans le discours, théorie et fonctionnement, Ed. Nathan université, Paris, 2001.
- Lane P: la périphérie du texte, Ed. Nathan, Paris, 1992.
- Maingueneau D: L'énonciation en linguistique française, Ed. Hachette, Paris, 1993.
- Maingueneau D: Introduction aux méthodes de l'analyse de discours, Ed. Hachette, Paris, 1996
- Maingueneau D: pragmatique pour le discours littéraire, Ed. Nathan université, Paris, 2001.
- Maingueneau D: Linguistique pour le texte littéraire, Ed. Nathan, Paris, 2003.
- Maingueneau D: Analyse des textes de communication, Ed. Nathan, Paris, 2003.
- Peirie Cs: Ecrit sur le signe, Ed. Seuil, Paris, 1978.
- Rabeh M: la presse algérienne, journal d'un défi, Ed. Chihab, Alger, 2002.
- Robin L: Histoire de linguistique, Ed. A Colin, Paris, 1973.
- Saussure F DE: cours de linguistique générale, Ed. Payot, Paris, 1995.

- Sarfati G.E: Eléments d'analyse de discours, Ed. Nathan université, Paris, 2001.
- Voirol M: Guide de la rédaction, Ed. CFPJ, Paris, 1993.

II - OUVRAGES DE METHODOLOGIE

- Beaud M: L'art de la thèse, Ed. Découverte, Paris, 1999.
- Frangiere JP: comment réussir une mémoire?, Ed. Dunod, Paris, 1996.
- Garawtiz M: Méthodes en sciences sociales, Ed. Dalloz, Paris (2eéd), 1996.
- Pauld N: Méthodologie de recherche: De la problématique à la discussion des résultats, Ed. Puf, Paris, 2000.
- Quivy R et Campenhoudt LV: Manuel de recherche en sciences sociales, Ed. Dunod, Paris, 1995.

III - ARTICLES ET DOCUMENTS NUMERIQUES

- Dhoquois A: l'écriture journalistique, <http://www.cndp.fr/revueTDC/809-1540.htm>,20/02/2008.
- Mercier A: l'écriture journalistique, <http://www.cndp.fr/revueTDC/809-41540.htm>,20/02/2008 .
- Herman Tet Jufer N: «L'éditorial,«vitrine idiologique du journal»?». Semen, 13, Genres de la presse écrite et analyse des discours, <http://semen.revues.org/document2610.htm>,25/01/2008.
- Les genres journalistiques:
www.crdp.ac.creteil.fr/cddp93/jour.scd/affaire.journal/a132.htm

IV- PERIODIQUES

- journaliste démocratique, Prague n°3-1973.
- le cahier du journalisme .N°7, Lille, France.
- Récit de société, France n°87 CENT- 1997.
- Revue des deux mondes. Décembre 1996.

V- DICTIONNAIRES

- Charaudeau P Main Gueneau D: dictionnaire d'analyse de discours, Ed. Seuil, Paris, 2002.

- Dubois J: Expression, dictionnaire de linguistique, et des science du langage; Ed. Larousse, Paris, 2006.
- Ducrot O et Todorov T: Dictionnaire encyclopédique des science du langage, Ed. Seuil, Paris, 1972.
- Ducrot O et Schaeffer JM: Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Ed. Seuil, Paris, 1995.
- Mounin G: Dictionnaire de la linguistique, Ed. Quardige/Puf, Paris, 2004.
- Le petit Larousse illustré, Ed. Larousse, Paris, 2006.

teurs aux abords des centres de formation des grands clubs d'Europe pour nous avertir de l'éclosion de génies du ballon rond ayant dans le sang quelques doses homéopathiques d'algérianité? Au club de Bourg-en-Bresse, il se dit qu'un gardien de but minime, de père algérien et de mère calédonienne, est promu à un superbe avenir, qu'attendons-nous pour lui envoyer un avion spécial? Combien de stars faudra-t-il encore appeler à la rescousse pour faire face à nos coups de pompe de plus en plus fréquents? Et puis surtout, combien de temps peut-on encore tenir, juste en dopant l'incurie à coups de people et du «bonheur d'avoir pu discuter 2, 3, 4, 10 heures avec Son Excellence le Président»? Zidane est venu. Zidane est reparti. Bye! Merci Zizou! Qu'est-ce qu'on fait maintenant? On fume du thé et on reste éveillés, le cauchemar continue.

BOYCOTTONS LE CODE-BARRES PALESTINIEN !

«Selon une enquête sérieuse, un Algérien sur quatre serait hypertendu.»

Source MSP

A la diffusion des images de Palestiniens tirant sur d'autres Palestiniens, de Palestiniens bastonnant d'autres Palestiniens, de Palestiniens promettant la mort et le deuil éternel à d'autres Palestiniens, de Palestiniens s'en prenant aux familles d'autres Palestiniens, je me surprends à tendre l'oreille, à scruter du pavillon. Rien! Mais où sont donc ces milliers, que dis-je?, ces millions d'Arabes, de musulmans et d'Arabo-musulmans qui battaient bruyamment le pavé et le tuf du temps des carica-

pression de voir Robinson Crusoe saluer de la main gauche le bateau venu le sauver et réparer de la main droite la cabane qui ne lui servira pourtant plus. Quand l'un de nos augustes dirigeants jure que c'est pour notre bien que les écrans de télé et les ondes radio resteront encore longtemps sous contrôle, j'ai l'impression d'entendre un potant sur son lit de mort exiger qu'on mette une pile neuve dans sa montre bracelet, avant de l'enterrer. Yaw! Ouvrez bien les pavillons de vos oreilles, écoutez au maximum vos mirettes; l'audiovisuel aussi tombera. *Bikoum* ou alors *bla bikoum*. Et quand je dis tombera, je veux juste dire que ce peuple va enfin pouvoir récupérer son bien. Je fume du thé et je reste éveillés, le cauchemar continue.

ON FAIT QUOI MAINTENANT ?

«Au MSP, on est convaincu que Soltani arrivera à surmonter l'épreuve. Ses proches affirment qu'il est endurant, et jurent que face à l'adversité, c'est un ...»

... Corps rompu

Zidane est venu. Zidane est reparti. Bye! Merci Zizou! Qu'est-ce qu'on fait maintenant? On regarde les affiches à la gloire de Abdekka et de Zidane, «deux hommes de paix» s'étioler, se déchirer sous l'effet conjugué du vent et de la pluie? On spéculé sur la durée de vie des crèches et des installations acquises dans les zones touchées par le séisme, et on attend le prochain tremblement de terre, et l'éventuelle solidarité agissante d'un Benzema qui sera devenu d'ici là une star mondiale du foot, *inch'allah*? On fait frapper une nouvelle fourmée de médailles Athir, on les met au frais, tout en envoyant d'ores et déjà des guct-

d'un cas unique dans les annales: un étranger, un coopérant, a été engagé au mois de juin dernier pour travailler en Algérie contre rétribution en devises, bien évidemment. Cet homme considéré comme un bon expert dans son domaine devait faire bénéficier l'Algérie de son expérience et de son expertise. Eh bien, figurez-vous Monsieur le Président que depuis le mois de juin, donc depuis près de 7 mois, l'homme est payé à ne rien faire. Il est nourri. Il est blanchi. Il est logé. Il est covoituré. Il est satellisé. Il n'est donc pas particulièrement malheureux, vous l'aurez compris. Le gars serait arrivé hier ou avant-hier ou la semaine dernière à Alger, j'aurais compris qu'il ait eu besoin de quelques jours d'adaptation avant d'entamer son travail. Mais 7 mois, bonté divine! Tout étranger qu'il est, en 7 mois, il aurait eu le temps d'apprendre l'arabe classique, tamazight, le parler tlemcénien de M'cirda et le patois du versant nord des Babors, s'il avait voulu, non? Pourtant, dans le secteur pour lequel l'Algérie a fait appel à lui, cet expert occidental n'en a pas fourni une, n'en a pas pondu des masses, pour ne pas dire pas du tout. Il paraît que ce n'est pas de sa faute, que c'est un problème de conflit algéro-algérien. Sauf votre respect Monsieur le Président, je n'en ai personnellement rien à battre de savoir qu'il s'agit d'un conflit de prérogatives. Par contre, je trouve scandaleux et vachement sous-dev' que l'on ait fait appel à un expert allemand en football, Peter Schmitzger, qu'on lui ait fait signer un contrat en juin dernier et que ce vénérable technicien qui a fait ses preuves ailleurs, entre autres sur le continent africain, en soit réduit à écouter pousser les géraniums sur son balcon et à guetter le passage des canards sauvages en partance pour un hivernage au Sénégal. Monsieur le Président, d'après mes informations, que je ne détiens pas de source MSP, cet homme est payé 15 mille euros par mois à glander sec. Si ça c'est pas scandaleux, Monsieur le Président, si ça c'est pas un

tures danoises? Où sont-ils aujourd'hui ces braves soldats de l'invasion du Danemark, ces fiers chevaliers qui faisaient des misères à des drapeaux, brûlant de l'étoffe comme un nécessaire exorcisme, à défaut de pouvoir se passer de yaourt et de fromages danois? Pourquoi, aujourd'hui que leurs frères palestiniens se castagnent, ne réinvestissent-ils pas la rue? Pourquoi ne disent-ils pas leur colère de voir du sang palestinien versé par des Palestiniens, et non pas par des Israéliens ou par les marines US? Lorsque le Fatah tire sur le Premier ministre élu, est-ce du maintien de l'ordre? Lorsque les milices du Hamas promettent de faire péter les belles vilas de la nomenklatura qui entoure Abbas, est-ce de la résistance? Quel est le code-barres de l'Autorité palestinienne? Car qu'est-ce qui empêche de se considérer écoeuré par les tueries interpalestiniennes et de vouloir boudier tout ce qui viendrait de cette contrée où des frères délaissent l'ennemi historique pour se trucidier entre eux, en toute intimité palestinienne, intra-muros? Pour ma part, c'est décidé, c'est scellé et non négociable: à partir d'aujourd'hui, je boycotte les produits palestiniens! Et je fume du thé pour rester éveillé, le cauchemar continué.

J'AI UN DOSSIER !

«Le prélèvement d'organes sur les morts enfin autorisé en Algérie. Et si on le laissait faire, Amar Tou trait même jusqu'à l'autoriser sur les vivants munis d'une carte ...»

... RND

Monsieur le Président! Puisque vous nous avez donné le feu vert pour dénoncer tout truc anormal dans la gestion du fric du pays, je viens respectueusement vous faire part

dossier, je cours de ce pas prendre ma carte au MSP et je jure de passer l'Aïd et le réveillon de fin d'année avec Soltani. En attendant, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

LE PRIX DU SANG !

«Réveillon du 31 décembre. Cette année, c'est décidé! J'égorge la bûche et je déguste le mouton.»

Z'kara !

A lire le verdict prononcé en appel par la justice française contre le terroriste algérien Rachid Ramda, j'en arriverai presque à souhaiter que nos tingos se fassent choper en France plutôt qu'en Algérie. Dix ans de prison ferme. On ne badine pas avec la vie de citoyens français ou de touristes en villégiature en France, tués ou blessés dans un métro ou à proximité d'une poubelle piégée sur les Champs-Élysées. Du sang versé sur une banquette de tram ou sur le bitume de la plus belle avenue du monde, ça se paie. Tôt ou tard. Et encore, Rachid Ramda n'est condamné que pour «sa participation à l'organisation des attentats de 1995 à Paris». Il n'a pas été établi la preuve qu'il a directement, physiquement participé à l'exécution d'attentats comme celui de la station Saint-Michel. Là, j'en suis convaincu, la peine aurait été plus lourde. Il aurait pu terminer dans la banlieue lyonnaise, dans le lieu dit Maison-Blanche, allongé sur le trottoir, le corps criblé de balles, comme a fini Khated Kelkal. Mais déjà, pour «participation à entreprise terroriste», le mec se coltine 10 piges à l'ombre. Chez toi, chez nous, ici, en terre d'indulgence, des mecs archi convaincus d'avoir une «banque de sang» sur les mains et pas seulement

quelques taches éparses, d'avoir trucidé des quidams à en devenir sourds d'entendre les suppliques des égorgés et des enfournés sont condamnés à... rouler des mécaniques dans les artères de nos villes et villages, à terroriser de nouveau les familles de leurs victimes, à siéger dans les colloques et meetings organisés par le régime, à donner leur avis sur l'avenir du pays, et à poser leurs conditions pour qu'ils ne reprennent plus le chemin des maquis. Il s'en est même trouvé certains, affublés par le président de la République du titre honorifique de «valeureux combattants», pour décrite avec une sadique minutie, sur des pages de journaux étrangers, la manière dont ils ont achevé de jeunes militaires de l'ANP. Ces zigotos, dont la présence physique sur les lieux de massacres à grande échelle, dont les actes de boucherie assumés ont été recoupsés et confirmés par des dizaines de témoins, exigent indemnités et avantages divers de la République repentante. Faut-il que, là aussi, avant que nous n'écrivions ces lignes, nous communiquions nos preuves à la justice? Faut-il que nous nous assurions du sérieux de nos accusations? Désolé, mais nous n'avons que les tombes de nos parents, de nos amis et de nos concitoyens assassinés à exhumer, à ouvrir et à vous mettre sous le nez. Vous n'en avez pas fait le bon usage hier. Je ne vois pas pour quelle raison vous en feriez meilleur usage, aujourd'hui. Alors, je le pense, je le dis et je l'écriis: vive la justice française! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

la démocratie nouvelle, celle qui remplacerait, dans l'esprit de ses concepteurs, l'«anarchie» née des émeutes de 88, des réformes de 89, de l'ouverture de 90 et de la résistance républicaine jusqu'en 99. Pour ce faire, des appendices de l'appareil répressif de l'Etat, dans toute sa diversité, pas seulement musclée, mais aussi administrative, ont été instruits d'entamer la phase 2 pour rapidement déboucher sur la phase 3. Et en quoi consiste la phase 3. Je n'en sais rien. Mon petit doigt qui a du flair me dit beaucoup de choses, mais il ne me dit pas tout, tout de même! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

CES GENS QUI AIMENT LES GENS TOUT LE TEMPS !

«*Changement de gouvernement. Soltani pressenti pour remplacer Belkhadem.*»

Ne riez pas, ils en sont capables, les bougres !

J'ai lu ce week-end que le comité de promotion de la candidature de Abdekka au Nobel de la paix travaille tous les jours au recueil des signatures de soutien. C'est bien! La persévérance est une qualité. J'ai aussi lu la liste des noms des «personnalités» qui viennent de se joindre à cette initiative, celle du soutien à la candidature de Boutef pour l'obtention de ce prestigieux prix, ou du moins pour une nomination à concourir. C'est bien. Une femme, un homme, tout individu sain d'esprit, libre de ses opinions et de ses mouvements doit pouvoir apposer sa signature sur tout document, toute missive, tout texte de soutien à qui il veut, à la cause qui lui semble le plus correspondre à ses idéaux. Signer une pétition ou une

PHASE 2 !

«*A lire ou à relire absolument dans El Watan de mardi l'interview de Saïd Sadi.*»

C'est un devoir de salubrité citoyenne !

Ce qui suit ne peut être tout à fait compris si je ne rappelle pas cette sentence de Abdekka prononcée dès 1999: «Ceci n'est pas une démocratie. C'est de l'anarchie! Ce n'est pas ma conception de l'Etat.» La sentence ainsi prononcée, sans appel, la peine est en train d'être appliquée. Nous en sommes à la phase 2 du plan. Le Mouvement démocratique et social est empêché de tenir son congrès. Le RCD est la cible d'attaques souvent sournoises, parfois frontales et toujours brutales qui visent à l'empêcher de tenir son congrès dans la sérénité. Le FFS est diabolisé dans son mode de gestion et miné par l'outil privilégié du régime, la fabrication des dissidences soudaines et «spontanées». Les syndicats autonomes, notamment ceux de l'éducation, sont neutralisés par l'outil judiciaire, avec dans l'idée d'arriver aux grandes vacances d'été en ayant enrayé toute capacité de nuisance de ces syndicats. Et dans cette phase 2, selon mon petit doigt qui a du flair à en revendre sous l'ongle (beurk!), la presse indépendante du régime va très bientôt vivre des moments tellement difficiles qu'à côté, les suspensions passées et le harcèlement judiciaire de ces dernières années feront figure de séjours de remise en forme. Dans ce contexte, celui des journaux qui gênent, l'idée qui circule dans certains couloirs d'El-Mouradia où même les courants d'air sont sous écoute, c'est de ne garder que deux «grands journaux», l'un en arabe, l'autre en français. Deux belles vitrines de

lettre de soutien est un acte souverain, un geste d'essence démocratique par excellence. Jusque-là, pas de blème! Par contre, là où mon petit cerveau de moineau, ma minuscule poignée de neurones rachitiques dit «pouce!», car elle peine à comprendre, c'est lorsque je procède à un examen un peu plus attentif, à un peu plus mémoriel de la liste des signataires. Il y en a, femmes et hommes, qui présentent une particularité plutôt bizarre, presque surnaturelle: depuis l'indépendance, depuis 1962, ces gens-là ont soutenu, ont signé des lettres de soutien à tous les puissants qui se sont succédé au pouvoir. Sans distinction! Qu'il soit grand, petit, moustachu, imberbe, barbu, avec un bouc, des cheveux coupés court, une mère rebelle, chahute ou permanenté, le puissant du moment a toujours eu le soutien de ces «éternels souteneurs». Et ça, c'est tout de même fantastique, non? Sur la flopée de mecs qui nous ont dirigés, il doit normalement s'en trouver un ou deux, au moins, qui ne fassent pas l'unanimité, qui ne correspondent pas tout à fait à l'idée que l'on a du pouvoir et de la gouvernance. On doit pouvoir se dire «celui-là, je ne peux pas me le blairer, ni me le voir en peinture. Et il n'est pas question que je lui apporte mon soutien, que je l'applaudisse.» C'est humain, *ya bougueib!* Tout le monde ne peut pas nous plaire tout le temps. Et nous ne pouvons pas plaire à tout le monde tout le temps. Eh ben, il faut croire que non! L'Algérie indépendante, entre les manifestations de liesse, les occupations par la force des maisons des colons dans les beaux quartiers et les règlements de comptes sanglants entre armée de l'intérieur et celle de l'extérieur, a tout de même réussi à donner naissance à une race incroyablement tenace, résistante et proliférante: les permanents du soutien inconditionnel. En apparence, ils sont comme vous et moi. Une tête. Deux bras. Deux jambes et ce qui va avec. En apparence seulement. Car, eux, ont ce truc en plus par rapport à vous: ils aiment tous les puissants, quel

que soit le puissant, pourvu qu'il soit puissant *bark!* Vous leur mettriez un breuf ou un poisson rouge en poste à El-Mourradia, demain, à la première heure, ils signeraient en sa faveur une lettre de soutien. Faut le faire! Et comme je ne sais le faire, je fume du thé et je reste éveillé, le cahemar continue.

PAS DE PANIQUE, ON NE VOUS AVAIT PAS CRUS !

«*Belkhadem a déclaré à la presse: "Dans son discours, le président Bouteflika n'a pas ciblé Soltani."*»

Et en plus, il nous prend pour des tarés !

Je ne vous dis pas l'allure à laquelle Belkhadem est revenu nous dire qu'il n'y aura pas d'élection présidentielle anticipée! C'était étonnant de rapidité et de célérité. Les pauvres! Ils ont dû se dire que nous avions pris au sérieux Abdekka lorsque, devant les walis, il avait évoqué la possibilité d'élections avant l'heure. Ils ont dû avoir peur lorsque, dès le lendemain de ce discours face aux walis encore en liberté, les incorrigibles plumitifs que nous sommes en avons fait des tartines sur ce passage justement, celui où Boutef' évoquait crûment, sans détour, le recours à un scrutin présidentiel anticipé. Avec du recul, ils ont dû penser qu'ils étaient allés trop loin dans la simulation, que la menace bidon pouvait se retourner contre eux. Illico presto, ils ont donc demandé au coordinateur du gouvernement, celui qui n'hésite pas à aller au charbon lorsqu'on le lui ordonne, et même lorsqu'on ne le lui ordonne pas, celui qui peut vous bidouiller un congrès bis en quelques minutes, celui qui peut se targuer d'être le seul au monde à avoir fait se rencontrer deux

destins n'ayant théoriquement rien à voir, le destin d'un parti politique et le destin d'un doberman, c'est donc à cet homme exceptionnellement au service des tâches ingrates qu'a incombé le sale boulot. Il est venu nous jurer que nous avions mal entendu le chef de l'Etat, que nous avions faussement interprété ses propos, et qu'il n'était nullement dans l'intention de Abdekka de convoquer, même du bout des lèvres, une présidentielle anticipée. Fallait pas te mettre en frais Abdelaziz! Fallait vraiment pas t'faire de mouron! Jamais, au grand jamais nous n'y avons cru! A aucun moment nous n'avons marché dans ce canular. C'est qu'avec le temps et avec l'expérience, nous avons appris qu'il y a des hommes qu'il faut croire lorsqu'ils annoncent qu'ils rentrent chez eux, et d'autres hommes qui, lorsqu'ils prononcent la même phrase, vous donnent juste l'envie de fumer du thé et de rester éveillé, tellement le cauchemar continue.

PARTI D'OPPOSITION ? MON ŒIL !

«*Déclaration commune de Belkhadem et de Louisa Hanoune*: "Ensemble, nous ferons de grandes choses!"»

Ah bon ?

Je ne vois vraiment pas pourquoi l'on s'étonne que le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune fasse alliance avec le FLN. D'abord, ce n'est pas une première. Le PT et l'ex-parti unique entretiennent depuis quelques années déjà un flirt poussé, qui culmine parfois au torride, comme ce fut le cas à Sant'Egidio. Ça vous semble être une relation contre nature? Incestueuse? Tordue? Dépravée? Déviante? Perverse? Ça ne vous regarde pas! Le Parti des travailleurs a le droit de s'allier avec qui il

veut, même avec les hyper-conservateurs du Front. Ce n'est d'ailleurs pas une tendance propre au PT algérien. C'est carrément une constante de l'extrême gauche trotskyste que de pousser très loin, très profond des incursions amoureuses en terre déclarée du national-conservatisme. Pas très loin de chez nous, en sautant la bande bleue de la Méditerranée, les cousins gaulois de l'extrême gauche algérienne viennent de donner une nouvelle preuve de leur capacité à faire prévaloir leurs bouderies et leurs intérêts de coterie au détriment d'un grand rassemblement de la gauche. Ce qui a d'ailleurs poussé une Buffet excédée à stopper net les enfantillages et à prendre ses responsabilités en y allant sous les couleurs du PC. La gauche de la gauche saborde encore une fois la gauche française. Tout comme la gauche de la gauche algérienne préfère les bras ouverts du «FLN à barbe et à poils» à un rassemblement avec les partis démocrates. N'est étonné par les alliances du PT que celui qui veut trouver motif à étonnement là où il n'y en a plus. Il faut juste arrêter de considérer comme «parti d'opposition» une formation politique qui s'acquine avec le plus hideux, le plus monolithique, le plus congelé, le plus fossilisé symbole de ce régime, le FLN. L'opposition, *alhamdoulillah*, est ailleurs. Elle a ses hommes. Elle a ses femmes. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

ternance au pouvoir. Le bon d'internement en quartier de haute sécurité, avec une peine incompressible de 25 ans. La certitude que pour les 30 prochaines années, vous ne ferez qu'un seul usage de vos deux mains, applaudir le petit père du peuple. Ou plutôt deux usages, le deuxième se résumant à brandir dans les meetings, comme des millions d'autres internés, le petit livre rouge, vert, bordeaux ou rose que le président à vie aura bien évidemment édité à l'intention et à l'attention de ses millions d'enfants malgré eux. Mesdames et messieurs, apprenez à sourire à la mode nord coréenne, à applaudir à la mode iranienne et à dire Petit Père à un gars que votre propre mère n'aura jamais connu, ni de près ni de loin! Bonnes fêtes! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

LA PETITE MONTAGNE QUI ACCOUCHE DE LA TRES PETITE SOURIS !

« Plutôt qu'un chamboulement profond du gouvernement, Abdekka devrait juste procéder à un léger lifting. »

Il était temps !

Ça m'apprendra à gobier ce que me fourgue ma source du virage nord du stade du 5-Juillet. C'est entièrement de ma faute. L'autre jour déjà, au vu de l'état de la pelouse du Stade olympique lors du match MCA - OMR, j'aurais dû me méfier et ne pas croire naïvement que le virage nord de la tribune d'un tel stade, d'un tel champ de patates pourries pouvait me recarder sérieusement sur la teneur du discours de Abdekka. Avec du recul, faut vraiment avoir fumé le gazon, fait des bûchettes avec les bois et s'être tricoté un chandail pour l'hiver avec les filets

JE TE PRESENTE TON NOUVEAU PAPA !

« Bombardement israélien contre Ghaza. La kasma PT de Bir Ghabalou dénonce énergiquement cet acte odieux. »

**Bravo Louisa! Encore un effort,
et c'est l'article 120 !**

Ainsi donc, le discours-surprise d'aujourd'hui ne réserverait aucune surprise. Abdekka devrait, selon des sources proches du virage nord du stade du 5-Juillet, annoncer la date du référendum sur la Constitution. Ceux qui escomptaient un truc vachement spectaculaire, comme mon red'chef adoré, en seront donc pour leurs frais. Le président va arranger sa Constitution, notamment en plongeant l'article qui limite le nombre de mandats à deux dans un bain d'acide. A ce niveau-là, et si mes sources du virage nord ont dit vrai, je me demande pourquoi Abdekka ferait autant de chichi en ne supprimant que ce petit article? Tant qu'à faire, et puisqu'ils vont de toutes les façons nous extirper de nos chaumières par ce temps à ne pas mettre un chien et un Algérien (dans cet ordre) dehors et nous pousser vers l'urne, pourquoi ne pas faire les choses de manière radicale? Ne soyez pas frileux, que diable! Ne vous suffisez pas de mesureries, annoncez ce qui vous brûle les lèvres, les mains et le cœur depuis plus de 30 ans: la constitutionnalisation de la présidence à vie! Un bon gros mandat à perpète. Une assignation faite aux Algériens de vivre et de mourir avec la même tronche en face d'eux tous les soirs au JT de 20 heures. L'absolue garantie du décès en grand de pompe d'une des règles sacrées de la démocratie, l'al-

pour croire qu'un virage de gradins, fût-il nord, puisse détenir une information aussi importante que la date du référendum sur la Constitution. Les gens de passage ont dû me prendre pour fou à me voir ainsi écouter un virage nord de gradin de stade me dire à l'oreille, sur le ton de la confiance, sous le sceau du secret que Boufief aurait retenu la date du 22 février pour le scrutin. Je devais avoir l'air fin à tendre une oreille attentive à un gradin. Je l'ai même remercié du tuyau. Vous imaginez la scène? Moi remerciant le virage nord du stade du 5-Juillet pour le scoop? Et aujourd'hui que ce «scoop» s'est avéré n'être qu'un gros canular, qu'y puis-je? Quels recours? Vers qui me tourner pour dénoncer l'arnaque? Je ne vais tout de même pas retourner aux abords du stade et réclamer audience urgente au virage nord? Ça ne se fait pas! D'ailleurs, qui peut m'assurer que le virage nord ne sera pas en réunion et pourra prendre sur son précieux temps pour écouter mes récriminations? Personne. Alors, plutôt que d'aller pester contre les gradins du virage nord du stade du 5-Juillet, lesquels, au passage, ne m'ont pas mis le couteau sous la gorge pour m'obliger à avaler leurs salades, je vais, de ce pas, à Bologhine. Depuis quelque temps, on dit le plus grand bien, on ne tarit pas d'éloges sur la crédibilité des scoops que distille le virage sud du stade de Bologhine. Et d'après des riverains du terrain de football, si je me presse un peu, peut-être réussirai-je à recueillir la date du prochain discours-surprise de Abdekkà. En attendant, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

LE TEMPS DES AVEUX !

«B... année 2007!»

**Pour des raisons d'éthique et de décence,
le premier mot a été censuré**

7 ans et quelques semaines pour reconnaître enfin que l'on a plus ou moins fermé les yeux sur le phénomène du régionalisme, ça fait quand même un peu long l'aveu! Mais au moins, maintenant, on sait pourquoi nos dirigeants ont besoin de temps, de beaucoup de temps, d'énormément de temps, du temps d'une vie à passer au sommet pour réaliser leur programme. Faisons quelques calculs. S'il faut 7 ans pour admettre qu'à défaut de l'avoir directement pratiqué, on a tout de même vachement laissé faire le régionalisme, sur combien d'années faut-il tabler pour entendre des aveux encore plus crus sur des dossiers beaucoup plus lourds que celui-là? Spéculons! Peut-être devrons-nous attendre 4 ans de plus pour enfin voir sortir de l'orifice buccal présidentiel l'aveu terrible d'un échec lamentable dans l'histoire du fameux million de logements à réaliser. Et 3 autres années pour espérer entendre cet autre aveu, celui sur l'échec des réformes de l'école et de l'université, 5 autres années pour glaner un aveu sur le monumental ramage dans la gestion de la santé, du médicament et des hôpitaux. 2 ans et demi pour enfin entendre le mea-culpa sur le PNDRA. Dans ce décompte forcément partiel, je n'inclus bien évidemment pas des aveux qui ne seront jamais faits, même dans le cas de figure d'un mandat à vie, celui sur l'inanité de la réconciliation nationale et du pardon aux terroristes, et celui sur les misères faites à la presse

indépendante du bon vouloir officiel. Faut tout de même pas trop pousser sur la corde de l'aveu! Ne nous montrons donc pas gourmands en la matière. Aujourd'hui, saluons l'aveu contrit sur le régionalisme. Et attendons les 20 prochaines années pour le reste de la repentance. Quant aux discours sur les programmes en eux-mêmes, sur les réalisations, sur les investissements et les perspectives hors hydrocarbures et hors aveux, je n'ose même pas spéculer sur des dates, vu que ni vous, ni moi, ni nos enfants, ni nos petits-enfants ne seront là pour les écouter et pour les voir se réaliser. Bonne année! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.